

La Nation Bretonne

Journal Autonomiste Breton

Breiz Atao !

Paraissant tous les quinze jours

Par suite de circonstances qui seront exposées à notre prochain Congrès la parution de BREIZ ATAŌ a dû être suspendue. Pour le remplacer, nous fondons aujourd'hui :

La Nation Bretonne

qui sera, jusqu'au Congrès, le journal du Parti Autonomiste Breton.

Son programme sera celui qui a triomphé au Congrès de Rennes. Il tient dans les deux mots qui figurent sous notre titre :

Breiz Atao !

Vivent les Régionalistes !

Vivent les régionalistes, oui, quand ils le sont à la manière de ceux de « Boréal » (1), qui publie, sous la signature de G. Blachon, d'excellentes choses.

Après un vif appel à la paix, et au rapprochement franco-allemand qui en est la condition essentielle, l'auteur écrit :

« Nous pensons que les affaires de famille des autres peuples ne nous regardent pas ; qu'une saine opposition à l'Anschluss ne peut être d'aucun profit pour notre prestige et notre sécurité. Est-ce cette jonction austro-germanique à égarer la Hollande? C'est la nation la plus dévouée de l'Europe, la plus pacifique, la plus vulnérable ; l'Anschluss ne l'éprouvera pas de rester la plus haute personne morale du monde. »

Nous pensons qu'au lieu de prétendre organiser l'Europe, nous ferions mieux de constituer une propre organisation, qui dût au temps des diligences...

Nous sommes un peuple sur ses bords, saignée à blanc par trois siècles de guerres de luxe et de conquêtes, entreprises par des potentats bellicieux avec l'appui serille des clercs. Reigerter tout le continent européen, cela serait très flatteur ; mais repeupler nos départements du Midi, où les villages jadis peuplés disparaissent sans l'ortie et la ronce, cela serait plus profitable et plus pratique.

Nous pensons que « prendre l'Afrique », c'est voler la liberté et le bien d'autrui ; et que l'ère des conquêtes militaires devrait être plus qu'un souvenir.

Nous pensons qu'il faudrait loger dans des cabanons les manœuvres de la Littérature et de la Presse qui proclament que « La gloire militaire de la France est une pureté de l'humanité » (Le Temps, 11 septembre 1929). La fameuse lettre de Fénélon à Louis XIV pour blâmer sa politique de brigandage contre les Hollandais honore, à notre avis, la France beaucoup plus que tous les noms de batailles qui pouvaient les rues de notre Capitale.

Nous pensons que le train de vie national que nos chefs politiques nous imposent pour financer leur mégamécanisme belliqueux, mène la France à sa ruine.

Enfin nous pensons que si nous redévoions l'Allemagne, à faire un arrangement avec la Russie, et l'Anschluss la nous serait autrement funeste que celui pour lequel nos chaussettes font en ce moment tant de effort.

Tout notre High Life d'avocats, professeurs, orateurs, journalistes au sein d'un fait, et son parti pris est irréversible. Par tempérament, éducation, tradition, toute cette Elite est latinolatine, électorale, impériale, militariste. Tant qu'elle disposera de notre Etat et de ses forces, tout rapprochement durable entre l'Allemagne et la France ne sera qu'une chimère.

D'ailleurs, tous les vœux de la jeunesse empoisonnent sa politique. Ce qui l'horripile ce sont les supériorités de l'Allemagne : supériorités vitales, techniques, organiques, etc... Nos dirigeants s'étaient crus délivrés par la victoire militaire de cette concurrence. Et, comme il n'en est

rien, la rivalité persiste, vinaigrée de rancune et de haine. Tout comme les Rois, les Empereurs, les Dictateurs, nos Mandarins n'écourent que leur vanité, leur position de dominer.

Et voilà pourquoi nous, Français, qui ne démentirions qu'à suivre l'exemple de la noble et pacifique Hollande, nous sommes condamnés à subir plus que jamais la politique à la mode de Louis XIV. Nos ancêtres ont versé leur sang pour l'orgueilleux Roi Soleil ? Il est à prévoir que nos fils auront à verser le leur en vain pour le prestige nationaliste de nos Tris-solins dirigeants, Souverain soleil.

Voilà bien des vérités, et rudement exprimées, en quelques lignes. Avec des Français aussi amoureux des faits, aussi dénués de cet idiotie vanité tricolore, née de l'ignorance, et même de la guerre, on peut réfléchir, et discuter.

Ces « régionalistes », qui, tout en affirmant leur conscience et leur volonté d'être Français, d'appartenir au groupe « France » (comme nous appartenons au groupe « Bretagne ») sont capables de s'élever jusqu'à l'apre critique du dogme colonial, et la compréhension la plus remarquable de la situation des Etats en Europe, nous semblent, sinon par l'idéal, mais au moins par la richesse et la justesse de la pensée, fort près de nous.

Certes, nous reprocherons à « Boréal » une opposition vraiment trop systématique aux choses et aux gens du Midi de la France. Nous trouvons de la l'incôvenient majeur de toute « politique de clocher », qu'elle soit d'Alsace, du Nord, ou de Bretagne.

Georges Blachon, directeur de « Boréal », est certes, dans la grande cohorte de ceux qui veulent une ou des libertés pour les groupes humains qui peuplent le territoire de l'Etat français, un des plus compréhensifs et un des plus brutalement joyeux.

Mais nous lui reprocherons d'être trop étroitement attaché à son problème local. Patriote nordique, il ne veut pas dépasser le cadre restreint du pays septentrional.

Et là, nous autres autonomistes bretons, peu bien vus par lui, si nous en croyons certains précédents articles, nous devons lui exposer en quelques lignes pourquoi notre politique bretonne, celtique, anilatine nous permet, par le fédéralisme, de rencontrer avec une affection fraternelle des Germains d'Alsace, aussi des latins de Corse, — sinon même des Occitans de la plus délicate culture romaine.

M. LE MOUVAN.

(Voir la suite en deuxième page)

Ar pezh a ra diouer d'imp

En e bennad « Sind an Istor » en « Eur Breizad oc'h adkrouet Breiz » R. Hemon a ziskouez splañ pegeñ izel eo bet hon istor breiz-veur ; pe gentoc'h, pe-naos eo bet evel istor pep poblad, uhel ha lufrus a-wechoù, izel ha diluf a-hoc'h, p'eo kouezet Breiz er stad m'uanñ bremañ.

Ar stad-se, piou a zo kiriek m'emañ enni ?

Darn a lavaro : pobl Vreiz, Petra ' e'hell pobl Vreiz avat ! pobl Vreiz a zo evel pep pobl all, diehouest, leizrek, ha dall. Kouerien ha micherourien, stourmet o douz keil ha ma c'hellent, stourmet o douz, nann evit Breiz hag o hervez vreizad, hogen evit kaout herza ha bevañ. Neb a garo a garo eun elfenn a c'honed e xped emzao 1075. Evidonn ne ran ket : ne garan ket ar c'hastell deuet, an tiez laeret, an evcheou hag ar festoù, kement tra zister evelse a heulth er reveuzi graet gant ar woren. Evit kaout pouadra da zehri ha netra ken vo o douz en em savet enep gouarnamant Bro-C'hall. Evelato, eun tamun elfenn a c'honed a gaeofed marteze e reolliard pevarzek parrez Bro-Gerne pe e mouro ar Balh. Hogen, n'eo ket tonwalc'h. Emzao 1720? Kudemn a Chaloatias enep Roue Bro-C'hall ? Uheloc'h mennad a zo enno a dra sur, ne gavan ket c'hoaz avat aze ar pezh a glaskan eo istor pep pobl : eur spered-den gouest da leuta er bobl a-bez. Ha bez' e lavar diwezoc'h hag e-pad emganonn 1790? Ne gredan ket. Hag abed, va Doue !

Isak, douest d'eur vanden istorourien n'eo ket ar Bobl, ar galloud diehalioues evel m'hen anv n'ozon dare piou eo a ra an istor, pe da vilhona na ra eun istor evelc'h deus gred'istor pevan, n'eo ket loulman na gwel uhel, na gwel lufrus.

Naon, en hobl istorion ar bed, kement free'h kement heulard nevez, kement levezon nerzus a zo bet graet, aezet gant tud, graet, aezet gant eun den.

Evit renka, reza, an den-se a die beza heñ-eunan, beza en tu-bont da lezennou ar gevredigez a ra ac'hanomp eur pezh mourokset, beuzet e mor diehalius ar woren ; beza e die an dreizden na koma Nizelc'h anezenn.

Serri tud o douz kement an istor, en eur vro, er heb boll. Serri tud eo e oa ar Boudidha ha Koung-sou-foe e broioù ar Heier-Pella ; serri tud eo e oant Mohammed hag bobl ar resse o deus roet eur reolenn a vñhez da vilhonn na tallonnou a dud e-doug kantvedou ha kantvedou. Tud evelse e oant, Bacon, Luther, Descartes hag a gredas terz peñna-hen peñn lezennou heñkantedek ar brederouriez.

Tud, ha n'eo ket eur bobl, eo o deus graet reveuzi vras 1789 e Bro-C'hall, Tud ha n'eo ket eur bobl eo o deus graet reveuzi vras 1917 e Bro-Rusia.

Ha serri tud hon eus bet anez e Breiz? M'hon eus bet abaoe ar 15-vet kantved blazerien enno, stourmerion eur speced evel Mikael an Noblitz pe an tud Mamer, n'hon eus ket bet a greiz. Vreiziz da zifenn o bro. Ha tud dreist e oant, ar Balh, Pontkalleg, ar Chaloatias, ar Renari? Ne gredan ket, pe ma 'z oant, eur blande-denn izatec'h o deus o laknet da servel kent en eur ziskouez.

Eun dreizden kermarker ? Ne oa ket, noarvat. Da vilhona, heñ a lezas eun oberenn a zo eun dreistoberion, he deus blazet tud ha tud davet eur pal he deus roet da anout. Hag avatec'h he deus graet.

Isak dreist : tud ha dreist-oberionou hon eus ezomm e Breiz.

D. K. KONGAR.

ABONNEMENTS

Bretagne et France :

1 an	15 fr.
6 mois	8 fr.

Autres pays (suivant tarifs postaux) : 25 ct 30 fr.

Changement d'adresse 1 fr.

PUBLICITE : tarif sur demande

Petites annonces : 1 fr. la ligne Minimum : 3 fr.

DIRECTION & ADMINISTRATION
11, Galerie du Théâtre
(ou boîte postale 182, RENNES)

Chèques postaux :
C. C. 25-29-Rennes

Envoyer lettres et mandats à l'Administration ou à la Rédaction de « La Nation Bretonne » boîte postale 182, Rennes, sans aucun nom de personne.

1086^{me} Anniversaire de la Victoire de Ballon

Nominé.

Après la défaite infligée aux Bretons par Charlemagne, ceux-ci, aussitôt réparés leurs forces, recommencèrent la lutte pour l'indépendance.

Avant Noménoé, Morvan d'abord, puis Wiomarc'h combattirent contre l'envahisseur Frank.

Bénéficiant de la confiance du Débonnaire, Noménoé, commandant le Comté de Vannes se garda d'intervenir dans la révolte de Wiomarc'h qu'il jugeait prématurée. La confiance de l'Empereur en fut considérablement accrue et, persuadé qu'il pouvait avoir toute confiance en Noménoé, Louis lui délègua pleins pouvoirs sur la Bretagne entière.

Jusqu'en 840 (mort de l'Empereur), Noménoé s'attacha à réorganiser la Bretagne et à maintenir la paix.

Il y réussit parfaitement.

La fondation de Bedon et l'établissement de colonies bretonnes aux alentours de la ville assurèrent la sécurité de la Bretagne contre Vannes et la Vilaine.

Il fallait maintenant profiter de la première occasion pour rendre l'indépendance à la Bretagne.

L'œuvre de libération.

L'Empereur mort, l'Empire fut réparti entre ses trois fils qui, eux-mêmes, ne tardent pas à se diviser et à se combattre.

Charles le Chauve s'unifia à Louis le Germanique contre Lothaire et ordonna à Noménoé de venir à son aide.

Noménoé répond par l'envahissement de la marche franco-bretonne.

Charles le Chauve trop occupé à sa lutte contre Lothaire, ne peut rien contre cette manifestation d'indépendance, et ce n'est qu'en 843 qu'il peut, enfin, se retourner contre Noménoé. Celui-ci, dans l'intervalle, s'est allié à Lambert, Frank qu'anime une vive rancœur contre Charles le Chauve.

En mai 845, Erispoe (fils de Noménoé) et Lambert, livrent bataille aux Franks, à Blain, et les mettent en déroute.

En 844, une nouvelle sommation à se soumettre est envoyée à nouveau à Noménoé par les trois fils de Louis le Débonnaire qui se sont réconciliés. Fidèle à sa méthode, le chef breton répond par des incursions dans le Maine.

Cette fois, Charles le Chauve comprend qu'il faudra céder aux Bretons ou se résigner à perdre la Bretagne.

Ballon.

Au printemps 845, les hostilités recommencèrent. Devant les forces supérieures de Charles le Chauve, les Bretons se replièrent derrière la Vilaine et s'arrêtèrent auprès du monastère de Ballon décidés à attendre là le choc de l'armée franke.

La rencontre (d'après La Borderie) eut lieu vers la fin de juin 845. L'armée franke, très supérieure en nombre, ne put, cependant, résister bien longtemps aux charges répétées des Bretons qui, montés sur des chevaux rapides, les criblaient de javalots et se repliaient aussitôt hors de portée des coups de leurs adversaires.

Au bout de deux jours de lutte, la déroute de l'armée franke était complète. Charles le Chauve la complète en s'enfuyant dans la nuit avec quelques-uns de ses chefs. Il ne s'arrêta qu'au Mans. Les débris de son armée s'enfuirent à leur tour, poursuivis jusqu'à Mayenne par l'armée bretonne qui ramassa un immense butin. Charles le Chauve devait se souvenir de la leçon. En 846, il reconnaissait Noménoé comme roi de Bretagne et abandonnait ses prétentions sur celle-ci. Noménoé devait compléter son œuvre en rattachant à la Bretagne les comtés de Rennes et de Nantes et en donnant une forme héréditaire à son pouvoir.

En juillet 847, le pape reconnaissait Noménoé comme roi de Bretagne et l'autorisait à porter une couronne d'or comme insigne de son pouvoir. Reconnu par le pape, Noménoé s'attacha à expulser de Bretagne les évêques franks qui se trouvaient à la tête des évêchés de Dol, de Cornouailles, de Léon et de Vannes et qui dépendaient de la métropole de Tours.

Pour leur malheur, ces évêques s'étaient rendus coupables de simonie.

Noménoé sut en profiter et les fit dénoncer au pape par Conwoion qui obtint leur mise en jugement.

Les évêques franks s'étant reconnus coupables, Noménoé les remplaça par des bretons et, pour se libérer de l'emprise de Tours sur le clergé breton, il érigea Dol en métropole de Bretagne. En 848, il se faisait couronner roi de Bretagne dans cette ville. Il ne lui resta plus qu'à terminer l'unité bretonne.

Achèvement de l'unité et mort de Noménoé.

En 850, Charles le Chauve s'agitait à nouveau et réunit une armée pour envahir la Bretagne.

Pourtant, aux approches de Rennes, le soutien de Ballon lui revint et, chose extraordinaire, il tourna bride avec son armée sans chercher à combattre.

L'occasion était trop belle pour Noménoé. Il se lança immédiatement à la poursuite de l'armée franke et s'empara des pays de Rennes et de Nantes, ainsi que du pays de Retz.

L'unité bretonne se trouvait achevée.

Noménoé se trouvait avec son armée devant Chartres, en Beauce, marchant sur Paris, où il comptait sans doute imposer ses volontés à Charles le Chauve. La mort vint l'arrêter là. Il fut, dit-on, empoisonné par un émissaire de l'Empereur.

Lambert, allié fidèle, ramena l'armée en Bretagne.

La couronne de Noménoé passa à son fils, Erispoe, qui maintint fermement l'œuvre de son père.

Attaqué à nouveau par l'Empereur, il céda son armée sur les frontières de l'Anjou.

Charles le Chauve s'inclina et reconnut la souveraineté d'Erispoe sur la Bretagne avec les pays de Rennes, Nantes et Retz.

L'œuvre entreprise par Noménoé était achevée.

R. R. KLECH

Vivent les Régionalistes !

(Suite de la 1^{re} page)

Vous chargez, M. Blachon, le Midi de tous les péchés d'Israël. Certes, il nous a dominés, gens du Nord et, de l'Ouest, par la richesse de son personnel politique, durant un demi-siècle. Certes, il usa de cette influence, et en use encore, au profit de ses intérêts.

Nous en eussions fait autant, si à leur place, nous avions été les maîtres. Mais là n'est pas la question. Elle est plus profonde, elle atteint jusqu'aux bases mêmes de votre patrie française, elle impose votre devoir, frère du nôtre.

La France est composée de deux grands peuples : celui du Nord, de langue d'Oïl, celui du Sud, de langue d'Oc. (Il importe d'ailleurs peu à la justice des choses que ceux d'Oc, conquis jadis par ceux du Nord, leur imposent à l'heure actuelle une tonne légitime et peu agressive domination). Mais cette France contient aussi des Basques, des Bretons, des Alsaciens, des Flamands, qui ne sont latins ni de cœur, ni de langue. Elle englobe encore des Corsais et des Catalans, latins d'autres familles que celle d'Oïl ou d'Oc.

Ne parlez donc pas de races inférieures, ou supérieures; dans l'Empire, ou français, nous ne sommes ni meilleurs, ni pires que les gens d'à côté, mais tous malheureux, parce que l'Etat veut nous imposer un idéal, une langue, une vie communes, et tout artificielles.

Le problème est plus haut.

Certes, Germain du Westhoek ou d'Elsass, Latins d'Oc, de Catalunya ou de Corsica, Franco-Wallons du Nord, Français du Berry ou de Normandie, nous avons tous le droit de vivre, avec notre esprit, notre langue, notre art, par l'organisme politique qui nous permettra non seulement de faire durer, mais de fructueusement développer ce que nous sommes.

Et par cet organisme seul : l'autonomie la fédération.

Voyez-vous, Blachon, lorsque nos nations, libres de défendre leur esprit, leurs intérêts, — et en disant nations je dis Bretagne, Alsace, Corse, Catalogne, pays Basque, Flandre, — seront des Etats, des Etats fédérés, — lorsque vos provinces et je dis vous, dans les Etats d'Oïl et d'Oïl, auront la large faculté d'expression qui est due à leur particularité, votre tâche contre eux que vous avez considéré comme des ennemis, alors qu'ils n'étaient que des compagnons de chaîne, tombera.

Vivent les régionalistes. Quand ils sont comme vous, certainement.

Parce que, vous sachant sans préjugés, libres d'esprit, réalisateurs, nous tendons nos bras français du Nord une main loyale pour faire, dans la Fédération, la liberté, l'harmonie, la richesse d'esprit et de chair des peuples annihilés et soumis, mais divers, qu'on appelle la France.

M. L. M.



Le Docteur BORMS
blessé
d'un coup de baïonnette
par
un gendarme belge !..

Telle était la nouvelle, incroyable dans son laconisme, que nous recevions il y a quelques jours de Flandre, de Flandre... « française », trop tard malheureusement pour que nous puissions l'annoncer dans notre cher bulletin.

Tous nos lecteurs savent que le Docteur BORMS, le grand BORMS des vrais Flamands, est cet admirable patriote, ce martyr de la loi flamande que le Gouvernement belge fit condamner à mort après l'armistice, et dont la peine fut commuée en emprisonnement à vie. Ils se souviennent aussi du coup de tonnerre de l'élection d'Anvers en décembre 1929 : le docteur BORMS, élu député par 21.000 voix contre 35.000 à son concurrent belgeiste — la panique à Bruxelles ! August BORMS était relâché sans condition le 17 janvier suivant. Il y avait dix ans que le Président du Raad Van Vlaanderen était embastillé à Louvain, dans la cellule 310. Les ministres d'Albert « dernier » ont pu inviter son élection, ils n'empêchèrent pas BORMS d'incarner aux yeux de tous les Flamands dignes de ce nom, la volonté ardente et confiante de retrouver la liberté et l'unité, que Louis XIV et Louis-Philippe après Philippe II d'Espagne dans leur fol orgueil, avaient eux leur arracher et défaire pour toujours.

Le dimanche 3 mai plus de dix mille congressistes se sont rendus à Wemmel, dans la banlieue de Brussel (Bruxelles pour les Wallons, et les Français) malgré le burgemestre tranquillisé de cette localité, qui prétendait interdire le meeting par un arrêté. A cet effet n'avait-on pas mobilisé plus de 900... gendarmes, à pied et à cheval.

Pour qui connaît les « strijders » flamands, un tel déploiement de force d'Etat pas de nature à les intimider. Néanmoins, dès leur arrivée à Wemmel, et en raison de l'attitude fœnicement provocante des « cosaques » (1), sentant grandir aussi l'indignation et la colère populaires, le docteur BORMS et les députés Ward Hermans, Stav de Clercq, Thomas de Backer sans même se concerter, jugèrent nécessaire de faire immédiatement une démarche à la mairie pour amener le burgemestre à retirer son « ukase » et le décider à renvoyer la force armée.

C'est à ce moment qu'un officier de gendarmerie reconnaissant le docteur BORMS au premier rang de la foule, cria

coup sur coup à ses hommes : « Baïonnette au canon ! » — « Grois... nette ! » et « Chargez ! » Aux premiers mots, présentant le danger pour ses compagnons et sans même chercher à se protéger le docteur BORMS, dont la haute stature dominait tout le monde, se retourna pour crier à ses amis de rester calmes et de rebrousser chemin si possible.

« Au même moment, devait-il déclarer par la suite, je sentis une vive douleur dans le dos et le sang couler de ma blessure Sans mon « sluitengel » (mon agendardien) le brave et jeune Jef Versleycken qui avait heureusement entre le geste de la brute wallonne, sans Jef qui m'attirait violemment à lui tout en parlant de son mieux le coup qu'on me portait, j'étais bel et bien... embroché ! Grâce aux soins immédiats et devoués de la « Croix-Rouge Flamande », grâce au docteur Spincemalle (directeur du journal De Schiede), au camarade Pieter Finné et au pharmacien Van Eyck, tout cela va se terminer à un misérable « coup d'épingle ».

Mais le docteur BORMS ne peut nous empêcher de fébriler en attendant que deux centimètres de plus, et il était atteint à l'épine dorsale. Déjà accablant pour son odieux agresseur, l'examen de la blessure, en forme de T, prouve nettement que la pointe de la baïonnette a été retournée avec force dans la blessure, après y avoir été enfoncée de plusieurs centimètres !.

L'horreur de cet acte ne pouvait avoir d'égal que l'effroi du burgemestre en apprenant de Ward Hermans et de ses collègues que BORMS venait d'être blessé. Craignant de justes représailles il licencia sur-le-champ ses trop valets soudards, qui se retirèrent sous les huées de la foule.

Quant au silence observé par toute la presse française au sujet de cet abominable attentat policier, il est aussi éloquent, sinon plus significatif que la colère et le dépit marqués de l'ignoble presse « belge », en apprenant que le Congrès flamand avait eu lieu quand même. Elle amenta par éditions spéciales tous les journaux dont l'aveugle Notherm se prétend grand général, mais dont le chef occulte n'est autre que le « major-prince » Léopold en personne !

La ridicule Libre Belgique eut ainsi l'occasion de vendre les exploits d'un quartier de jeunes voyous qui n'eurent garde de se froter à des groupes aussi

Editorial

Les mal-traités de Versailles

Nous avons, du point de vue breton, suivi avec une fièvre fort mesurée les événements parlementaires qui ont doué l'Etat français d'un nouveau chef. Quelles que soient les sympathies que nombre d'entre nous professent pour les idées de paix chères à l'un des candidats, nous n'avions rien à attendre du succès de qui que ce soit.

Pardon ! — De quelq'un cependant dont le nom groupe quelques voix protestataires, quelques voix amies ; nous avons dit le docteur Ricklin.

Je m'excuse vis-à-vis de certains de parler encore en ces lignes de choses qui ne se sont pas passées entre Plouc et Plouois. Ce serait pourtant desservir la cause bretonne, et trahir nos meilleures amitiés, que de ne point les connaître, aussi parce qu'elles nous rappellent le vieil adage : « England's difficulty, Ireland opportunity », et que chez nous cette « opportunité » se double de notre affection profonde pour ceux d'Alsace, qui nous ont défendus, en loyaux alliés, jusque et au delà d'une crise qu'on avait pu croire pour nous mortelle.

Donc, le docteur Ricklin obtint six voix à Versailles, pour être hissé sur le pavais lyséen. C'est peu. Mais beaucoup. Pour la première fois depuis deux cent quarante ans, au sein du Parlement français, une volonté formelle, organisée, s'est opposée à l'œuvre de nivellement entreprise par l'Etat centralisateur de Paris.

Voilà un siècle et demi, dans l'enthousiasme des revendications sociales, qui passaient avant tout, les Bretons furent à peu près les seuls à défendre, aux assemblées françaises, le droit des peuples hétérogènes à conserver leur liberté dans l'Etat. La vieille constitution bretonne ne disparut pas sans la protestation indignée de ceux qui avaient l'esprit assez solide pour distinguer entre les réformes d'ordre politique ou social et la vie de leur patrie. « Les nations ont des droits, et non des privilèges », proclamait le président de la Housayve.

Par leur manifestation décidée, nos amis d'entre Rhin et Vosges reprennent le geste breton, interrompu à l'Assemblée Constituante.

Evidemment, cette histoire n'a pas été absolument du goût de nos officiers chauvins, et, à la proclamation du scrutin, les voix données au docteur Ricklin passant à l'as, en l'espoir de la

nombreux qu'eux, mais s'acharnèrent impitoyablement, sous le couvert de la police, sur quelques Flamands isolés qui tentaient chez eux.

Ces « exploits » sont d'ailleurs parfaitement dignes des misérables insultes dont nos vaillants amis de riande sont si souvent gratifiés par « notre » jolie presse des boulevardiers. Quand celle-ci dit de « grande information » se contente de répéter les ignominies et les idioties de l'autre, cela n'a rien d'anormal. Les « belges » ne leur en donnent que pour leur argent. Mais quand l'œuvre ou l'ordre par exemple, prétendent envoyer sur place un reporter pour renseigner impartialement leurs lecteurs sur la « question linguistique en Belgique », ceux-ci seraient fort le moins étonnés d'apprendre les moyens qu'emploient celui ou celle qui s'intitulent « envoyés spéciaux » !

Mais ceci est une longue histoire que nous a promis pour bientôt notre excellent Ward Hermans.

rubrique « divers ». L'on reconnaît là le brio avec lequel le Gouvernement français et sa presse entretenue maintient la politique de l'étaioir. L'on oublie si facilement ce qui vous gêne ! Mais nos Alsaciens ne l'entendirent pas de cette oreille, et M. Dahlet (qui vit tant de fois en Bretagne nous marquant sa sympathie), sortit proprement leurs quatre vérités à nos souffleurs de bougies. D'où, joli dégoûtage des paves-concristes, et autres honorables, insurrection de la protestation autonomiste au procès-verbal, et publication, bien à contre-cœur, de tous les noms désignés par des suffrages, y compris celui du docteur Ricklin.

A remarquer d'ailleurs que le docteur Ricklin, avec ses six voix, arriva immédiatement après M. Doumergue, qui en obtint sept, et avant l'illustre M. Lebrun (7), patronné par Poincaré, et juste nanti de quatre bulletins.

René Hauss, député de Colmar, expose ainsi la signification de son vote :

« ... Nous avons profité de cette rare occasion pour attirer l'attention, devant le plus grand Forum de France, renforcé de l'écho international, sur le fait qu'EN ALSACE ON ATTEND ENCORE TOUJOURS LA REPARATION DE LA GRAVE ERREUR DE JUSTICE DE COLMAR. Et dans le fait que, presque jour par jour, soixante ans après la signature du traité d'annexion de Francfort, des députés alsaciens sont obligés de protester contre une politique arbitraire du libérateur, se trouve l'autre tragédie, du 13 mai de Versailles. »

Nous aussi, en Bretagne, nous attendons encore la réparation d'une injustice, d'une effroyable injustice, une fois et demi centenaire. Nous sommes toujours sous l'arbitraire du « libérateur » qui, en supprimant l'autonomie qu'il nous avait à jamais jurée, raya la Bretagne de la carte du monde.

Il faudra bien qu'un jour cette question-là aussi soit posée, non seulement au Parlement français, mais devant l'humanité civilisée.

PELO, de Betton.

La Grande Volière

VERSAILLES - GALERIES

Rayon des jouets mécaniques

Dernière Nouveauté (Création 1931)



“ POPOL ”

l'oiseau automate à mécanisme central garanti sept ans

PARLE, SIGNE, SALUE A VOLONTE

Fabriquée en France par des ouvriers français

Brève histoire de l'Irlande

par E.-E. JOYNT

(Suite)

Ils ne pouvaient ni avancer ni reculer, ni demeurer parmi les décombres brûlants, et le samedi 29 avril, Pearse capitula devant le général Lowe, en donnant l'ordre à tous les commandants de se rendre sans conditions aux troupes anglaises. La lutte avait duré. C'est été de la folie que de résister plus longtemps à des forces qui devenaient toujours de plus en plus formidables. On avait pleinement rempli son devoir à la patrie. Il ne restait plus aux survivants du combat qu'à se résigner à la vengeance de leurs ennemis.

Cette vengeance fut sommaire et impitoyable. L'opinion anglaise, et surtout celle de la presse unioniste irlandaise, demandèrent que l'autorité prit instamment les mesures les plus sévères contre les rebelles. Seul, le sang suffirait à assouvir leur haine. Les conseils de guerre siègèrent en permanence à huis-clos. Aux premiers jours de mai, on commença par fusiller les chefs de l'insurrection, Patrick Pearse, Thomas Mac Donagh et Tom Clarke, d'abord, puis Eamon Ceannt (Kent), Sean Mac Dermott et Joseph Plunkett, tous signataires du manifeste républicain, tombèrent sous les balles du peloton d'exécution.

James Connolly, grièvement blessé, fut amené et fusillé sur son litière. D'autre accompagnèrent les chefs dans la mort. Puis vinrent les condamnations à l'emprisonnement et à la déportation. Tous ceux qu'on soupçonnait de favoriser la cause rebelle furent expulsés et internés à Frongoch, au Pays de Galles. Le général sir John Maxwell, que l'administration avait nommé au commandement des troupes anglaises en Irlande, rempli de bon gré la tâche de répression qu'on lui avait confiée. Après une période de loi martiale, à propos des fusillades, les condamnations et déportations, il semblait que rien ne manquât à la victoire anglaise. En écrasant « la rébellion sans fin », le gouvernement de la coalition se targua d'assurer la paix au peuple irlandais loyaliste et anglophobe. En réalité, les méthodes qu'il avait adoptées l'administration de M. Asquith avaient détourné l'Irlande de l'Angleterre. Ils avaient poussé les Irlandais à adopter une politique qui devait, avant longtemps, balayer l'autorité britannique de la plus grande partie du pays.

Le triomphe du Sinn Féin.

C'est après seulement que l'Enter Week est devenu un événement glorieux et symbolique. L'opinion de la grande majorité du peuple irlandais, en 1910, était indubitablement contre la rébellion. Les prisonniers qu'on escortait aux docks durent subir les injures des bas déments de la population de Dublin, qui les huèrent des trottoirs. La foule ne pouvait pas comprendre d'abord ce qu'il y avait de superbe dans le geste

et le sacrifice de toutes ces jeunes âmes. Pour les femmes et les amis des soldats irlandais au service britannique, les insurgés n'étaient que des traîtres indignes. M. Birell, en se démettant de l'office de Secrétaire d'Etat, parlait de « la folle désespérée » des chefs et leurs dupes ont fait preuve ». M. Redmond déclara que pour lui l'affaire était un crépuscule. Les « loyalistes » de la ville. Ils trouvaient plus commode d'attribuer le blâme à Pearse et à ses associés plutôt qu'aux abus anglais. M. Asquith pensait pourtant que l'Irlande nationaliste avait besoin de ménagements. Il se demanda pourquoi la jeunesse irlandaise se fut permis de se soulever contre la puissante Angleterre après tout ce que lui et son ministère avaient effectué pour le bien du pays. Etait-ce de la folie ? Etait-ce un effet de sa politique vacillante ? Il fallut s'en informer, aussi hâta-t-il de partir pour Dublin. Il visita les camps de détention, s'entreint amicalement avec quelques-uns des prisonniers, essaya de s'éclaircir sur la situation, et repartit pour Londres. Aussitôt, on apprit que M. Lloyd-George avait été chargé de la solution du problème. Ce fut la première intervention du rusé Gallois dans les affaires de l'Irlande. Le pays devait en voir d'autres, avec des résultats imprévus. Grand opportuniste, connu déjà comme négociateur de compromis, ce politicien à tout faire ne réussit à apporter aucune solution à la difficulté. Il échoua, comme ses prédécesseurs, sur la question des six comités du nord-est de l'Ulster. Là-dessus, Carson resta ferme ; il tenait toujours à l'exclusion permanente. M. Redmond

se déclara prêt à accorder l'exclusion des six comités de l'opération du home rule jusqu'à la conclusion de la guerre européenne, pourvu que le gouvernement mit immédiatement l'acte du Parlement à exécution. Il proposa finalement au ministère de convoquer une convention de représentants de tous les partis irlandais dans le but d'examiner le problème dans ses aspects différents, et d'en trouver une solution qui apaiserait les intérêts. M. Lloyd-George, bien aise de ce conseil qui lui fournissait une occasion de se débarrasser de la question, céda à la demande de M. Redmond, et, vers la mi-juin 1917, on annonça la constitution et le personnel de la « Convention Irlandaise ».

Tandis qu'on disputait, qu'on manigançait, qu'on « explorait des avenues » en Angleterre, un changement profond des sentiments nationalistes s'effectuait en Irlande. Après la secousse de l'insurrection, le peuple, intimidé un moment par les exécutions et les mesures violentes des chefs militaires anglais, reprit presque tout de suite cette attitude d'hostilité envers le gouvernement britannique qui est de la nature même des Irlandais. On éclaira dans les foyers le sacrifice de Pearse et de ses compagnons. On se rappela qu'ils n'avaient fait que suivre le glorieux exemple de tant d'autres martyrs qui s'étaient immolés pour le salut de la patrie. Cathin Ni h-Uallachain possédait encore des amants qui préféraient la mort, l'exil et l'emprisonnement au déshonneur de leur relin. Les héros de l'Enter Week l'avaient bien démontré au monde.

(A suivre.)

A propos d'une statistique

Le rôle agricole de la Bretagne à l'égard de la Collectivité Française

Le Journal Officiel du 7 mai dernier a donné le tableau défectif des récoltes pour l'année 1929. Tout approximatif que soient les chiffres fournis par les services agricoles, ils ne contiennent pas moins des indications fort intéressantes quand on les examine dans leur ensemble. C'est ainsi qu'en ce qui concerne le blé, on voit que sur 5.287.000 hectares qui furent emblavés en France, 304.200 s'inscrivent au compte de la Bretagne, soit le onzième à son actif, alors que la superficie de notre pays représente seulement un seizième de la collectivité française. La production s'est élevée à 8.514.550 quintaux sur 91.783.900, chiffre global de la production française, soit le neuvième au compte de la Bretagne. Si l'on adopte les chiffres fournis par les services agricoles, le rendement moyen aurait été, en France, de 16,80 quintaux à l'hectare, et de 17,67 en Bretagne. (Dans le Pas-de-Calais de 22, et dans certains départements du Midi, la Haute-Garonne, par exemple, il tombe à 14.)

La culture des autres céréales donne, à peu près, les mêmes proportions. Mais, c'est surtout dans la culture des pommes de terre que la Bretagne tient nettement la tête dans la collectivité française; elle inscrit à son actif le sixième des cultures et fournit le sixième de la production totale: 190 millions de quintaux sur 2.728.700, et une production de 27.287.200 quintaux sur un total de 162.517.600. Le rendement moyen français est de 115,8 quintaux et le rendement breton de 138,35.

La production agricole bretonne tient donc un rang très honorable, c'est l'impression qui se dégage des chiffres ci-dessus, et on les considère au point de vue français. Mais, cela n'est pas suffisant. La seule culture qui blé absorbe en Bretagne le septième des terres, 500 millions de hectares sur 3.430.000 (en chiffres ronds). Si nous avions la possibilité de disposer librement de nos blés pour l'exportation au lieu de verser obligatoirement dans l'économie française le surplus de ce qui nous est nécessaire, la situation considérée au point de vue breton (le seul qui nous intéresse) serait bonne. Mais il n'en est pas ainsi. Les cultivateurs se soucient énormément des besoins que leur valait cette participation forcée à la vie française; à villement du prix des blés indigènes.

Pour vos copies d'anciens Meubles rustiques et toute votre décoration d'intérieur adressez-vous à E. MARION 44 bis, et s. rue Victor-Hugo - RENNES

VITALEUX art religieux, variétés décoratives d'appartements. E. PAULT. 1 place Roche Rennes TELEPHONE. 26-19

Les copies d'anciens les plus exactes. Les plus beaux meubles Modernes, Bretons ou Français sont signés par le fabricant R. SUCHET jeune à Rennes 5, rue de la Monnaie

Enlever ou éviter pep kenell BREIZ ATA0 en em gouarnant da DIHUNAMB 10, r. du Gaz, an Oriant. Brochure de 40 pages qui constitue le manuel du militant. Par quantités, franco: le 100, 100 fr.; le 50, 60 fr.; les 10, 5 fr. l'unité + 2 fr.

Meubles Anciens et Modernes LITS FER ET CUIVRE GLACES - LITERIE Exécution de tous Meubles sur Commande

AU VIEIL ORME 11^{bis}, Rue du Champ-de-Mars 16, Boulevard de la Liberté - RENNES

spéculation et élévation du prix des blés étrangers. Les cultivateurs bretons sont donc victimes du désintéressement ou du manque de prévoyance de l'Etat français. Le premier résultat fut que de 304.200 hectares employés en 1928-1929, la culture du blé est tombée en 1929-1930 à 475.500 et en 1930-1931 à 475.800, soit une diminution de 28.500 hectares. Actuellement, la Bretagne a une surproduction de blé, non seulement sans intérêt pour elle, mais à son détriment. Et, il en sera de même tant que les cultivateurs bretons n'auront pas la liberté de disposer de leurs récoltes au mieux de leurs intérêts.

La production du blé exige de la main-d'œuvre considérable, un emploi de matériel coûteux, c'est-à-dire, une avance en capitaux qui pourraient être employés plus avantageusement à d'autres usages. Il n'en est pas tout à fait de même de la culture de la pomme de terre: l'Etat français n'empêche pas l'exportation. La grande-Bretagne, débouché naturel et historique de la Petite-Bretagne est et demeure la cliente indispensable aux producteurs bretons, client qui impose parfois des exigences, il est vrai, mais dont on ne peut toujours lui en vouloir car ces exigences contiennent souvent une leçon, tant en ce qui concerne la production même que sa présentation.

En un mot, ce que les cultivateurs bretons doivent conclure de ces chiffres, c'est que leur intérêt demande qu'ils dirigent leurs efforts vers des cultures qui leur assurent un prix parfaitement rémunérateur de leurs efforts. Le beau rôle qu'ils ont à jouer dans l'économie du pays, pour reprendre les termes d'un discours de Gardien, ne doit pas être un rôle de sacrifice; or pour les producteurs de blé, il ne pourra pas en être autrement tant qu'ils seront soumis à des lois politiques qui les obligent à co-opérer, à l'inégalité de traitement, à la vie d'une partie d'une collectivité qui ne produit pas de blé, et qui, elle, bénéficie pour ses propres produits, de lois et de règlements protecteurs.

Notre morale doit donc être parfaitement épaisse: il s'agit pour nos cultivateurs de vivre et de pas se préoccuper des besoins qui peuvent exister dans d'autres régions.

H. QUELHAES.

Keleennadurez C'hall

L'idée directrice, base classique de l'enseignement universitaire français, est la suivante: C'est l'acquiescement par le maître pour les connaissances enracinées dans l'enseignement et s'y fixent. C'est donc uniquement en s'adressant à la mémoire de l'enfant qu'on peut l'éduquer et l'instruire.

Cette conception constitue certainement la plus dangereuse et la plus néfaste de ce que l'on pourrait appeler les erreurs fondamentales de l'Université. De la perpétuité de cette erreur chez les peuples latins découle l'insupportable infériorité de leur instruction et de leur éducation.

L'enseignement détaillé de l'histoire comme on le trouve exposé dans les livres classiques n'est propre qu'à fausser le jugement de l'élève et à le détourner de la vérité. Les faits historiques représentés presque toujours le triomphe de la ruse, de la violence et de la force, ne paraissent pas très aptes à former l'esprit des enfants.

Au lieu de généalogies de souverains et des récits de batailles il faudrait montrer à l'élève ce que chaque peuple a fait après lui, c'est à dire expliquer l'histoire de sa civilisation. Elle se comprend surtout par des moments et des diverses œuvres d'art.

G. Le Bos.

Ne gav ket d'imp e vo nac'het ar wicloualioù mañ gant ar re a zo bet ar skollioù gall. Gwirionez gant bouevrouc'h sire ma's int bet skrivet gant ur gall spreder: n'o defe ket chatel ac'hanomp re ar hall, n'o defe ket noaret d'ar Vretonne n'uo'efe eget d'ar c'halloued c'honoz. Int da vichana a zo diskret d'ezo.

Les versions grecques et latines sont certainement le bon discussion pas, une fois honoré gymnastique intellectuelle. Pourquoi, parce qu'elles habituent les enfants à détacher les idées des mots et les objets des signes, parce qu'elles les forcent, par là fait à réfléchir sur les choses elles-mêmes et, en même temps, sur leurs diverses représentations mentales, mais le bénéfice de ce travail cérébral se retrouve à très peu de chose près dans la version allemande, anglaise, italienne.

Quand je m'interroge en toute sincérité je fais bon marché de ce que j'ai appris de grec et de latin. Ce n'est pas songé plutôt à faire de l'allemand ou de l'anglais, à m'initier aux questions artistiques.

Je ne crois pas que les langues mortes aient une vertu éducative particulière. Je crois au contraire, que les langues vivantes par le fait même qu'elles sont vivantes, ont un avantage sur les autres.

RAYMOND POINCARÉ, ex-ministre de l'Instruction Publique.

Ouzepenn agent v'noz a zo abaoe n'eo bet disklriet ketenn mañ gant ar holl c'halloued Poincaré.

Kontskunde a kelennar bepred, en skollioù Breiz, yezhoù Hellas ha Roma maro a hell zo, d'ezo ar sevenadurioù displevel awalc'hour hon holl. Evit an hevelvel abeg unarvat e b'finer, kevren ha krak, ar brezegez yezh beo.

Gwasoc'h zoken, rediet a vez ar Vrezonez v'han da devel ar skollioù pa n'ouyont bemet a yez.

N'eo ket hepken dez garantez evidomp, bogen dez garantez evit tudon hag hor lugale yezh, e l'imp, ni Brezonez, kevrenna ma vo kelennet yezh hag istor hor gouarn en skollioù Breiz, ma c'hellio gouarn ar Vrezonez da ben ar gefridi en deus pep poblal d'ober. Evit se e rankomp kaout an enreuzec'h.

AN MEENAK.

STROLLAD EMRENERIEN VREIZ PARTI AUTONOME BRETON CHÈQUES POSTAUX 14210 RENNES

La Vie des Sections

RENNES Rennes, le 31 mai 1931.

Le Groupe des Rudiards Bretons de Rennes.

Après un bref exposé, fait par l'un de ses membres originaire de ce pays, des difficultés que présenterait l'organisation du congrès du P. A. B. à Rostrenen tant à cause du manque de logement qu'à cause du défaut de communication ou de correspondance des territorialités de l'Etat du département;

Considérant d'autre part que ce congrès ne sera pas un congrès de propagande, mais bien plutôt d'organisation, et que même s'il devait avoir pour but d'évangéliser les compatriotes, il serait à la fois plus logique et plus profitable que le parti fenne ses assises dans un lieu des pays unifiés ou fédéraux où

aucune propagande n'a encore été faite, que dans un point quelconque de la Haute-Cornouaille où l'entretien, voilà à peine un an, une campagne électorale; "N'ayant rien à approuver" > en sens;

- Proposer au Comité de Rédaction les deux villes ci-après: 1° Rennes, capitale de la nation bretonne, pour un congrès de réorganisation, 2° Redon, également tête de lignes et située sur la limite du Nantais et du Vannetais pour un congrès de propagande; Mandater le camarade Ploëhic pour parler en son nom à ce congrès; Et passer à l'ordre du jour.

ANGERS

25 mai 1931. - Venue de Paris, Mademoiselle de Kelenen fit une causerie très intéressante sur l'organisation modèle de la section de Paris. Elle attira particulièrement l'attention sur l'ordre qui régit ces réunions sous la présidence de la Secrétaire. Puis elle montra les avantages de la division des membres de la section en groupes d'étudiants, d'ouvriers, féminins, etc, qui permet à chacun de travailler intensément dans le milieu le plus propre à le comprendre. En dehors de l'action en commun, il y a l'action personnelle. Et un des points les plus importants, ou se porte l'activité des adhérents de Paris, c'est la propagande dans les milieux bretons, lors des parades, des banquets, pèlerinages, promenades ou excursions des Associations bretonnes à Paris.

Enfin, Mademoiselle de Kelenen fit remarquer la discipline qui régit à Paris, où chacun assiste aux réunions et entre temps travaille personnellement à répandre dans les milieux qu'il fréquente l'idée nationale bretonne. Choses que l'on ne fait pas partout.

Cette causerie fut suivie d'un échange de vues sur l'organisation des sections en général, de celles de Paris, d'Angers... Puis la discussion s'engagea sur la psychologie des adhérents qui ne savent pas vouloir accomplir leur devoir, ni remplir leurs engagements. Cependant à venir de la volonté et quelques sacrifices, on arrive à faire son devoir.

Et le devoir à accomplir est ici la renationalisation de la Bretagne. Si ce ne sont les autonomistes qui entreprennent ce travail, qui l'entreprendra? Ce ne sont pas les régionalistes, ni les breules...

Que chaque autonomiste se persuade enfin qu'il est le dépositaire de l'idée Sacree de Bretagne-Nation, qu'il possède la connaissance vraie de la mission bretonne. De ce fait, il doit s'estimer pour une valeur énorme, car les destinées de la Bretagne reposent sur lui. « Qu'il méprise ses voisins, qu'il écrase les préjugés, qu'il néglige les opinions courantes, qu'il importe, sa valeur est immense. » Il fait partie du petit nombre; il est un élu.

Et si les autonomistes échouent dans leur dure tâche de relever la Bretagne, qu'ils songent que c'est eux qui auront à porter devant l'histoire et devant les hommes, la lourde responsabilité de la disparition de la Nationalité Bretonne.

H. K.

Pour la "Nation Bretonne"

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes P. A. B. (1420 fr.), Ar Gwir emb ar bed (100 >), Camille Le Mercier d'Erme (25 >), Pentir (5 >), Ansig Broeze (5 >), Yves Marchal (50 >), Kevender (20 >), Madalen Broeze (20 >), Mévenit (25 >), Saint-Brieuc (50 >), Iwan Kloc'h (100 >).

Comme nos amis de Parti Autonome Breton l'ont appris au Congrès extraordinaire, il nous faut pour poursuivre la publication de Journal autonome jusqu'au prochain Congrès la somme de 5.500 francs.

Sur cette somme 3.500 francs furent souscrits au Congrès et nous avons perçu à ce jour un peu moins de 2.000 francs. C'est dire que tous nos amis d'ont pas encore rempli leurs promesses. Nous tenons à leur rappeler que cet argent nous est cependant absolument nécessaire pour tenir jusqu'au Congrès de septembre.

D'autre part, les 2.000 francs qui manquent devant rentrer dans le plus bref délai. Pour cela, nous comptons sur tous nos amis, qui voudront par cet effort marquer une fois de plus leur profond amour pour la Bretagne, que nous avons tous à cœur de défendre et de sauver.

Pour les enfants arméniens victimes du tremblement de terre

Un violent séisme vient d'éprouver très gravement l'Arménie détruisant une trentaine de localités, tuant ou blessant plus de mille personnes et plongeant dans la détresse plusieurs milliers de familles.

Le Comité Français de Secours aux Enfants (16, rue de l'Élysée, Paris, 8^e) qui a secouru en 1926 les petits Arméniens victimes du tremblement de terre de Léningrad, lance un éloquent appel en faveur des enfants éprouvés par la catastrophe actuelle, plus importante encore que la précédente.

Les fonds sont reçus au siège du Comité Français de Secours aux Enfants, 10, rue de l'Élysée, Paris, compte de chèques postaux, Paris 384-65.

CRYSTAL cidre mousseux A. - R. DEROUET 12, Rue Louis-Pasteur - RENNES

LES GAVOTTES les célèbres CRÊPES-DENTELLES de Quimper LA PLUS EXQUISE FRIANDISE DU PAYS DE BRETAGNE Directeur: Yann BRICLER 22, rue du Parc, QUIMPER (Cornouailles)

L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE BRETAGNE Société Anonyme au Capital de 250.000 francs RENNES - 7, rue des Francs-Bourgeois - RENNES (Tél. : 39-10) tient son outillage moderne à votre disposition pour exécuter dans le plus bref délai tous les Travaux d'Imprimerie que vous voudrez bien lui confier: JOURNAUX - REVUES - BROCHURES - AFFICHES - TÊTES DE LETTRES ET FACTURES - CARTES DE VISITE "Breiz Atao" est tiré sur les Presses de l'Imprimerie Commerciale de Bretagne

SODAS GOURDON BOUTEILLES STÉRILISÉES AU LAVAGE

A MANON Soieries, Lainages Toutes Nouveautés Cheix considérable 4, R. de TOULOUSE RENNES

Ameublement - Décoration MARION 4, bis et 6, rue Victor-Hugo RENNES Tél. 5-45 MEUBLES - TAPIS - TENTURES

Faites de la Propagande! dans les écoles, lycées, collèges et écoles normales de Bretagne. Ce sont les générations de demain qui sauveront la Bretagne. Utilisez: Appel à la Jeunesse de Bretagne. Les 10 : 1 fr. 25; les 50 : 5 fr. 50; les 100 : 10 fr.; les 500 : 25 fr. La doctrine du nationalisme breton. (Exposé succinct et clair). Les 10 : 1 fr.; les 50 : 4 fr.; les 100 : 7 fr.; les 500 : 15 fr. Petite Histoire de Bretagne, par G. Dano, illustrée par R.-Y. Kuznetsov. L'unité : 2 fr.; les 10 : 10 fr.; les 50 : 20 fr. Ce qu'il faut savoir du Parti Autonome Breton. Déclaration, statuts adoptés par le Congrès de Châteaulin. Indications pratiques. - Brochure de 40 pages qui constitue le manuel du militant. Par quantités, franco : le 100, 100 fr.; le 50, 60 fr.; les 10, 5 fr. l'unité + 2 fr. Le Fédéralisme international et le succès des Nationalistes, par Maurice Déjeant. Edition avec couverture : l'unité, 1 fr. 50. Edition de propagande : l'unité, 0 fr. 50; les 10, 4 fr.; les 50, 17 fr. 50; le cent, 20 fr.

La Nation Bretonne

Organe du Parti Autonomiste Breton

« Breiz Atao ! »

Paraissant tous les quinze Jours

Boîte Postale 102 — Chèques postaux 25-29 Rennes

La Paix Utopique

LA PAIX.

M. Aristide Briand, à Gourdon, prononça l'autre semaine un discours attachant et splendide. Adjurant les états de recourir à l'arbitrage pour le règlement de leurs conflits, il a fait un pathétique appel à la bonne volonté de tous, pour la Paix.

Certes, ce n'est pas nous que de semblables paroles peuvent laisser insensibles. Saignée à blanc par la dernière guerre, la Bretagne sait qu'elle laissera, dans une prochaine aventure tricolore, avec les meilleurs des siens, tout espoir de renaissance et de vie. Nous, les natio nalistes Bretons, qui avons notre patrie à reconstruire, voulons plus que quiconque la Paix nécessaire à notre œuvre, la large Paix, pour notre pays question de vie ou de mort.

Mais Aristide Briand, homme de gouvernement blanchi sous le harnais, n'a pas, et ne peut pas avoir une vue aussi radicale du problème pacifiste, que les opposants idéalistes que nous sommes. L'art de gouverner est fait de concessions, et l'homme d'état doit souvent céder quelque peu de son idéal aux réalisations qui s'avèrent immédiates. Nous serons donc, de cœur, avec Briand, pour la Paix. Nous sommes heureux de ses paroles, nous l'en félicitons, mais nous ne sommes pas d'accord.

Le ministre croit « organiser la paix » par l'arbitrage, et par l'Union européenne. Prenant ce monde tel qu'il est, il pense, en créant un lien juridique entre les États actuels, enlever à l'humanité le cahemard de l'assassinat collectif, anonyme et obligatoire.

Briand, ministre, diplomate français, ne conçoit donc son œuvre que dans le cadre actuel, bien qu'il soit déterminé par des siècles de spoliations, de conquêtes, de guerres « défensives », où la victoire sanglante l'emporta presque toujours sur le Droit.

De bonne foi, le « pèlerin de la Paix » pense qu'il vaut mieux tenter quelque chose, même avec de mauvais matériaux, que de ne rien faire.

LE DROIT.

Cependant, par cela même, l'édifice est ruiné avant que d'être construit. Presque tous les états d'Europe portent au front la stérilité d'une injustice. Presque tous, à l'intérieur de leurs frontières agressives, oppriment ou compriment, par droit de conquête, des peuples auxquels ils refusent la vie, parce que vaincus, et faibles.

La France, ce paragon d'idéal, elle-même! Les « ramasseurs de terres » chers à l'Action Française ont bien fait les choses. La défaite d'Artois et de la Flandre en quelques cantons français et en une province d'une « Belgique » toute dévouée à la langue et aux suggestions des gens de Paris. Les standards du roi Soleil victorieux ont trôné à la pointe de leurs mousquets, la raison de faire de Strasbourg et de Perpignan des villes françaises. Ce n'est que sur les cadavres de Fontenoy que Marbeuf persuada les Corses de la grande illégalité qu'ils commettaient à ne point désirer autre mesure constituer un de

nos futurs et sympathiques départements. Enfin, le vent qui souffle sur les landes de Saint-Aubin-du-Cormier nous apporte, à nous Bretons, un tout autre écho que celui du « mariage d'amour » cher aux histoires officielles.

LES PEUPLES.

Croit-on que nous ayons oublié tout cela ? La conquête brutale, l'annexion, furent suivies chez nous, et le sont encore, d'un pauvre travail d'assimilation au vainqueur. La liberté perdue, c'est notre langue, notre art, notre esprit qui sont maintenant en péril. Et nous, qui avons au cœur et aux muscles la volonté implacable de continuer la Bretagne, comme elle fut continuée par nos pères, nous qui savons que notre lente agonie n'est que la rançon de notre défaite militaire et que, comme tous les peuples, nous avons le droit de vivre, nous refusons absolument à reconnaître quoique ce soit de ce qui nous fut arraché par la violence.

Toute notre histoire, avant et après la réunion forcée de 1532, avant et après l'annexion de 1790 — an, les « chiffons de papier! » — n'est que l'affirmation tragique ou grondeuse de notre volonté, de notre droit. Jamais chez les Bretons, le flambeau sacré ne s'est éteint, et, en celte que comme en langue romane, les meilleurs de ce pays n'ont cessé de vouloir, contre la torce, malgré la force, la route libre et large devant eux.

Il y a comme cela des dizaines de peuples en Europe; ils sont encadrés dans les frontières d'état artificielles arbitrairement soumis à la loi du plus fort, brinés par la mystique unitarisme des gouvernements.

Chacun de ces peuples porte en lui la même résolution de vivre, cependant, que la nôtre. Chacun d'eux travaille sans cesse à se garder lui-même, à lutter contre l'œuvre mortelle de leurs ancêtres ou récents conquérants. En vaincant les états, tels qu'ils existent, peut-être empêcherait-on la guerre entre eux. Mais la poussée des revendications légitimes des peuples expropriés n'en serait que plus forte. Unir ces états, reconnaître leurs frontières présentes, ce serait les absurdes de leurs exactions et de leurs conquêtes. Et, pas plus contre l'« Union » que contre les gouvernements isolés, les petits peuples ne céderont.

Alors ? Cinquante ans, l'Alsace-Lorraine a hanté les cerveaux français (— qui auraient eu d'ailleurs des occasions beaucoup plus intéressantes et immédiates de s'occuper —), l'Allemagne rêve de ses « Ausland », frères séparés, la Hongrie pleure les Magyars de Transylvanie. La paix entre les états peut-elle être durable tant que ne sera pas résolue la question des petits peuples, hétérogènes, des minorités, en un mot ?

Union européenne — certes —. Mais union des peuples, et non des états.

Car, les états une fois vaincus, ce sont les peuples faibles, vaincus, menacés d'assimilation, qui, par leur légitime résistance, pourraient, en soulèvant d'innombrables convoitises chez les gouvernements toujours prêts à mettre le droit au service de leurs intérêts, être la cause lointaine et innocente d'un orage de sang.

Près de cinq cents de nos compatriotes viennent de trouver une mort affreuse, à la pointe Saint-Gildas, dans une catastrophe maritime presque sans exemple.

C'est dire combien nous participons ici un déuil de notre seconde capitale bretonne ! Nantes, si cruellement éprouvée.

Et, devant l'horreur d'une hécatombe semblable, venant après celle qui désola déjà nos côtes corouaillaises, nous nous demandons anxieusement comment les hommes, décimés si souvent par les événements, sont encore assez fous pour accepter glorieusement, deux ou trois fois par siècle, d'aider la fatalité dans son œuvre de mort.

La Nation Bretonne.

Et puis, l'évolution de l'esprit humain vers la justice a voulu que, dans notre société civilisée, le petit, le faible, le pauvre, ait les mêmes droits que le grand, le fort ou le riche.

LA LIBERTÉ NECESSAIRE.

Il en va de même entre les peuples. La Bretagne, par exemple, groupe ethnique, linguistique, culturel offrant tous les caractères d'une nationalité, possède de ce fait autant de droits à vivre et à se développer, en tant que nation celte, que tel bloc puissant, latin, german, ou slave. Le nombre d'hectares occupés par un peuple, sa puissance numérique, sa faiblesse à côté d'un voisin étendu et nombreux ne lui apportent ni ne lui enlèvent la raison et le devoir de se continuer lui-même, malgré la conquête passée, malgré les fameux « siècles vécus en commun », toujours vécus en vérité par le vainqueur contre le vaincu.

Le peuple, la nationalité, sont donc les cellules organiques du monde futur. J'ai tout à l'heure démontré que toute tentative d'union européenne ou générale serait inopérante, en fait, tant que les innombrables injustices commises, dans un rouge passé, par les états de proie, envers les nations plus faibles, ne sont pas réparées. Je viens de l'exposer en droit.

Il faut donc songer à une révision générale de l'Europe, d'abord, parce que plus diverse et plus mal équilibrée. Il faut faire table rase des traités, anciens ou modernes, dont la soi-disant légalité est faite de la mort de nos frères. Il faut reprendre le problème à la base.

Ce sont les peuples, — non les états — qu'il faut unir. Les peuples, petits ou grands, mais tous les peuples d'Europe. Ils ont eux, ces gens à peau blanche, une indiscutable similitude: l'amour des lettres, des arts, des idées et une formidable unité! tout le machinisme industriel, et toute l'armature du corps social. Bretons, Français, Allemands, ou Tchèques, nous ne sommes que les variantes d'un même thème: l'Europe, qui a modelé la planète à sa volonté.

M. LE MORVAN.

(Lire la suite en 2^e page).

Pourquoi nous avons créé « La Nation Bretonne »

UNE MAUVAISE PLAISANTERIE ET UN COUP DE FORCE.

En tête de notre dernier numéro — qui fut aussi le premier, — nous avons publié une note, volontairement mesurée et discrète, pour annoncer la suppression de Breiz Atao et la naissance de la Nation Bretonne qui doit en continuer la politique et l'action. Nous comptions nous en tenir là pour le moment et attendre le Congrès ordinaire du Parti pour exposer à nos amis les raisons impérieuses qui ont dicté l'attitude du Comité de Rédaction élu par le Congrès extraordinaire de Rennes.

Mais une surprenante initiative de M. Debauvais nous oblige à rompre le silence et à donner dès maintenant les explications que nous voulions différer. Après nous avoir obligés — on le verra plus loin — à délaissier un titre que nous aimions, auquel nous étions attachés depuis 13 années, M. Debauvais nous impose à l'abandon de Breiz Atao que lui-même avait rendu inévitable. Il annonce qu'il fait réparer Breiz Atao. De son propre chef, il s'en refait l'administrateur, oubliant que le Congrès de Rennes, après avoir pris connaissance de sa gestion, l'avait rendu à ses chères études. De son propre chef encore, il promulgue que son journal est l'organe du Parti Autonome.

Le tout couronné d'un invraisemblable coup de force que nous allons dire :

L'organe du Parti disposait, à Rennes, d'un compte de chèques postaux et d'une boîte postale, tous deux au nom personnel de M. Debauvais. Après le Congrès de Rennes, les nouveaux administrateurs en demandèrent le transfert, comme la logique le commandait. Non sans de pénibles tergiversations, M. Debauvais se résigna à passer le compte de chèques au nom de l'un des nouveaux administrateurs et à lui remettre la clé de la boîte postale, et lui promettant d'écrire à la Direction des P. T. T. pour que le nom de titulaire fût changé. Confiant en cette promesse, notre camarade remboursa aussitôt à M. Debauvais le montant de l'abonnement à la boîte.

Or M. Debauvais n'avait pas tenu son engagement et avait, à notre insu conservé la boîte à son nom. Et quand il fut décidé de reprendre Breiz Atao, d'en être le nouveau l'administrateur et de gérer pour son propre compte les souscriptions envoyées par nos amis « pour Breiz Atao bi-mensuel » — alors que son journal ne doit paraître que mensuellement! — il voulut récupérer la boîte postale qui reçoit le courrier de nos amis. N'osant — et pour cause! — nous en redemandant la clé, il eut une idée diabolique: il en fit changer la serrure!!!

La boîte étant demeurée à son nom, nous n'avions rien à dire. A l'heure où nous écrivons ces lignes, M. Debauvais est en voyage. Sans doute cherche-t-il à nouveau des souscriptions pour l'imprimerie Commerciale de Bretagne, en même temps qu'il visite nos adhérents pour leur raconter — à sa façon — les événements qui ont précédé à la résurrection provisoire de Breiz Atao. Pendant ce temps, les journaux avec lesquels nous faisons l'échange, les lettres de nos amis, leurs souscriptions, sont en souffrance à la boîte 182. M. Debauvais, autonomiste breton, estime n'avoir rien à craindre: la loi française est pour lui!

M. Debauvais se trompe. Il a quelque chose à craindre, et c'est simplement l'ex-

posé de ses actes. Qu'il ne s'en prenne à lui-même et nous sommes aujourd'hui de la réserve que nous nous étions imposée à son égard.

LA GESTION DE M. DEBAUVAIS.

Tout mieux faire comprendre à ceux de nos amis qui n'ont pas assisté au Congrès de Rennes, les événements de ces derniers temps, retournons à quelques mois en arrière.

En décembre dernier, M. Debauvais parlait dans Breiz Atao des appels flamboyants. « Breiz Atao 1931 » allait inaugurer une formule nouvelle. Une somme de 500 francs était nécessaire pour la création d'un « Office de Documentation ». Après quoi nous allions voir... et que nous allions voir!

Ces proclamations diétambiques impressionnèrent nos lecteurs au point que certains se demandèrent si le développement de Breiz Atao n'allait pas prochainement permettre d'en faire un quotidien. M. Debauvais les détrompa au Conseil Politique de Noël 1930. Il affirma pourtant à nouveau que la situation de Breiz Atao était satisfaisante et que le journal avait des ressources qui assuraient son existence.

Quelques semaines plus tard, un membre du Comité Directeur démissionna, pour des raisons qui ne sont peut-être pas seulement celles qu'il indiqua. Breiz Atao inséra la lettre de démission. Mais, à la colonne voisine, M. Debauvais publia un article intitulé « Crise », qui fut définitive, dans lequel il avoua que le journal est à la veille de sombrer, par suite d'une dette « immédiatement exigible » de 22.000 francs. Plusieurs semaines se passent sans que le journal paraisse, et déjà nos adversaires — Le Peuple, L'Unité, les Nouvelles Rennaises, Dinan-Républicain, etc. — proclament la mort du Parti Autonomiste. Enfin le Congrès extraordinaire de Rennes a lieu, annoncé par un numéro spécial tiré si tardivement qu'il ne parvient à beaucoup de nos amis que le matin même du Congrès.

Dès l'ouverture, les assistants se rendent compte de l'atmosphère d'orage qui va planer sur leurs délibérations. M. Debauvais a aperçu dans la salle un militant qui, jadis, démissionnaire du Parti, y a de nouveau adhéré le matin même. Il demande son exclusion. L'intéressé proteste, appuyé par la section de Rennes et divers délégués. M. Debauvais déclare alors que le Congrès n'aura pas lieu, ferme sa serviette et se dispose à partir. Allant par ses procédés de négociation, la salle se reconvoque. Sur une intervention adroite et éblouissante, l'incident est liquidé: l'adhésion vient de donner, du consentement unanime, et M. Debauvais — qui semble n'avoir cherché qu'un prétexte pour fuir — se résigne à lire son rapport financier.

Il résulte de ce document que le capital de la K. A. B. — 100.000 francs, dont 00.000 effectivement versés — est entièrement dépensé et que non seulement Breiz Atao n'a pas un sou en caisse, mais encore est endetté de plus de 22.000 francs!

L'assistance écoute ces révélations avec stupeur. L'organe du Parti Autonomiste va-t-il donc disparaître? Non! On décide sa parution bi-mensuelle jusqu'au Congrès prochain, garantie par une souscription ouverte sur l'heure. Sur la proposition de la section de Rennes, un Comité de Rédaction de cinq membres est

homme M. Debeauvais s'offre à y consacrer le poste d'administrateur, à condition que soit le bureau d'un administrateur adjoint. Le Congrès écarte cette suggestion et nomme administrateurs nos camarades Giffiot et Lacroix. Ceux-ci, désirant à assumer en même temps le secrétariat du Parti, M. Debeauvais est nommé provisoirement secrétaire général, avec la tâche d'organiser le Congrès d'été du Parti.

Telles sont — puisqu'il faut maintenant le dire — les conditions dans lesquelles M. Debeauvais a dû abandonner ses fonctions d'administrateur de Breiz Atao qu'il détenait depuis des années, et qu'il entend reprendre aujourd'hui sans en être prié par personne.

LES COMPTES DE « BREIZ ATAO ».

M. Debeauvais avait tenu à s'occuper dans la souscription ouverte pour le journal du Parti par sa participation personnelle jusqu'au Congrès ; il avait offert « le loyer de Breiz Atao ». C'est-à-dire qu'il mettait à la disposition du nouveau Comité de Rédaction le local dans lequel étaient installés les bureaux du journal.

Seulement, quand nous y voulions accéder, les difficultés commencent. M. Debeauvais nous dit remarquer que ce local faisait partie de son appartement personnel, avec lequel il communiquait, et qu'il ne pouvait nous permettre de nous y rendre que lorsqu'il s'y trouvait lui-même. Et comme il n'y est pas de la journée...

Le Comité nous donne un nouveau bureau dans le centre de Rennes, dans lequel ses membres devaient pouvoir, comme il était nécessaire, se rendre à toute heure du jour, se réunir, répondre au courrier, etc. Ce local devenait ipso facto le siège du Parti et tout ce qui concerne le Parti devait y être transporté. Le Comité accepta cependant que M. Debeauvais, demeuré pour le moment secrétaire du Parti gardât à son domicile personnel les documents concernant le Parti et demandât simplement la correspondance et la comptabilité du journal.

M. Debeauvais s'y résigna.

Il tombe cependant sous le sens que M. Debeauvais ne pouvait invoquer aucune raison valable pour conserver ces pièces. Elles ne sont pas sa propriété personnelle. Il ne les détenait qu'à titre d'administrateur du journal. Remplacé dans ses fonctions, son devoir était de les remettre à ceux que le Congrès avait investis de sa confiance pour assurer la poursuite de l'œuvre du Parti.

On a là, puisque M. Debeauvais a eu l'impression de les publier, les lettres que nous avons échangées avec lui à ce sujet. À la lumière des explications qui précèdent, nos lecteurs jugeront l'attitude de M. Debeauvais et le nôtre.

PREMIERES INQUIETUDES.

Pourquoi, mandataires du Parti pour assurer la publication du journal, sommes-nous à étudier à loisir ses comptes, que M. Debeauvais nous autorisait seulement à consulter rapidement ci ou là, en sa présence et en quelque sorte sous son contrôle ?

Pour un certain nombre de raisons dont voici les deux principales :

Dès le début de notre entrée en fonctions, nous nous aperçûmes qu'un journal bi-mensuel pouvait vivre avec le nombre d'abonnés et le chiffre de publicité que possédait Breiz Atao, à la condition que quelques souscriptions vinssent payer aux dépenses imprévues qu'il faut pourtant toujours prévoir. Or, pour un nombre de

numéros doublé il est vrai, la gestion de M. Debeauvais accusait un déficit, en deux ans, de plus de 120000 francs (soit A. B., 60000 francs ; dettes, plus de 60000 francs). Y avait-il donc d'autres frais que ceux d'impression, de bureau, de correspondance, etc., sur lesquels nous basions nos estimations ? Répondons-nous d'avoir à faire face à des dépenses que nous ne soupçonnions pas ?

Notre devoir était de nous renseigner à cet égard, tout par souci d'une sage administration immédiate que pour être en mesure d'éclairer nos camarades sur les charges et les recettes réelles du journal. Et nous ne pouvions le faire qu'en étudiant de près la comptabilité des années précédentes.

D'autre part, certains détails, dans le peu que nous avons vu des comptes, nous ont paru assez étranges. C'est ainsi que nous avons trouvé, au passif de Breiz Atao, une dépense dépassant 2000 francs que nous regardant en face le journal, mais M. Debeauvais lui-même. C'est ainsi encore que M. Debeauvais avait inscrit en dépenses les frais de la campagne électorale de Rennes, auxquels il avait été fait face par une souscription et que non seulement Breiz Atao n'avait pas supportés, mais qu'il les avait même payés. Voilà de bons à dire que, sur les observations de notre camarade Giffiot, M. Debeauvais ne dit aucune difficulté pour reconnaître ses « erreurs » et les rectifier. Mais nous étions amenés à nous demander si des erreurs du même ordre n'avaient pas été intégralement commises, que nous aurions en plaisir à signaler à M. Debeauvais, puisqu'elles auraient diminué d'autant le déficit passé du journal.

Ajoutons que nous avions remarqué, dans les comptes du début de l'année, des prélèvements massifs de M. Debeauvais lui-même (près de 5000 francs, si nos souvenirs sont exacts). À nos questions, l'ancien administrateur de Breiz Atao répondit qu'il s'agissait de remboursements d'avances faites par lui, au journal. Nous ne contestons nullement la réalité des avances, mais nous ignorons toutefois l'origine et l'importance. Mais nos lecteurs penseront sans doute avec nous que le moment était singulièrement choisi pour procéder à ces remboursements et que lorsque M. Debeauvais invitait nos militants à des soirées « pour sauver Breiz Atao », lorsque des camarades se précipitaient pour répondre à ses appels, et dédaignaient, par exemple, de se priver de tasses pour consacrer l'argent de leur tabac à la remise à flot du journal, il eût été loyal de les prévenir que leurs souscriptions serviraient avant tout à permettre à M. Debeauvais de rentrer dans ses propres créances.

PAROLES IMPRUDENTES.

Telles étaient nos réflexions, lorsque des propos graves de M. Debeauvais à notre camarade Giffiot vinrent mettre le trouble à nos inquiétudes.

On sait que la plus grosse part de la dette de Breiz Atao est représentée par les factures de l'imprimerie Commerciale de Bretagne, M. Debeauvais, administrateur de l'imprimerie, ayant consenti des crédits étendus à M. Debeauvais, administrateur de Breiz Atao. (Et à ce propos, répétons ce que nous avons déjà en l'occasion de dire plusieurs fois, de vive voix, à nos militants : et le Conseil Politique avait connu plus tôt la situation réelle du journal, que M. Debeauvais a soigneusement cachée jusqu'au Congrès extraordinaire de Rennes, il est certain qu'il eût, depuis longtemps, arrêté les faits.) L'importance de la dette de Breiz Atao

est donc due à ce fait que M. Debeauvais ne réussit de composer à personne (ami, peut-être, à ses camarades du Comité Directeur ?) et agissant comme s'il avait été le propriétaire du journal.

Revenons à l'imprimerie, M. Debeauvais a déclaré au Congrès qu'elle se monterait comme « coopérative », et nous comprenons bien, en effet, que tout qu'il sera à la tête de cette affaire, il n'aurait pas l'intention de Breiz Atao. Mais rien des événements peuvent survenir.

Nous n'avons, pour le moment, aucun renseignement sur le premier exercice de l'imprimerie Commerciale de Bretagne. Lorsque nous en posséderons (et qui ne tardera pas, puisque ses actionnaires sont convoqués pour le 21 courant), nous ne manquerons pas d'en faire part à nos lecteurs et de les commenter comme la loi nous y autorise, puisqu'il s'agit d'un entreprise faisant appel à l'épargne publique. Nous voulons croire que l'affaire est excellente, que le rapport de son Conseil d'Administration va débiter des superdividendes et que les actionnaires se féliciteront de leur fructueux placement.

Mais supposons le contraire. C'est, bien entendu, une pure hypothèse et un sur plus, supposez un malheur ne l'a jamais fait arriver. Supposons donc que l'imprimerie fasse de mauvaises affaires et soit mise en liquidation, ce qui peut arriver à n'importe quelle entreprise commerciale. Le liquidateur s'efforcera aussitôt de recouvrer toutes les créances de la Société, dont celle de Breiz Atao. Et les débiteurs qui ne pourraient payer...

Or un jour que notre ami Giffiot lui faisait part de ses craintes à ce sujet, M. Debeauvais lui répondit textuellement : — Si l'imprimerie tombe, soyez sûr que tout ira, journal et Parti.

Stupéfait, notre camarade fit appel au patronage breton qu'il attribuait à M. Debeauvais, essayant de le convaincre qu'il était de son devoir de faire en sorte que journaux et parti fussent mis à l'abri des difficultés qui pourraient s'élever sur une affaire purement commerciale. M. Debeauvais se montra irréductible, ajoutant même, selon une note que Giffiot rédigea aussitôt après cette conversation :

— Si l'imprimerie tombe, je suis ruiné, et je m'en occuperai pour que tout aille avec elle. Et je vous prévins que ça ne se passera pas sans douleur !

« JE PRENDS LA RESPONSABILITE ».

« Singulière légèreté », s'écrie, dans la feuille qu'il s'approprie, M. Debeauvais, qui n'en a sans doute jamais connue de sa vie. « Affolement de gens qui n'ont pas encore été entrassés à la dure école de dix ans de difficultés ».

Et, sentant tout de même qu'il n'est peut-être pas qualifié pour répondre Breiz Atao tout seul, et au nom du Parti Autonomiste Breton (sic), M. Debeauvais nous fait une proposition :

« Je ne me dérobe pas à mes responsabilités. Je n'ai pas cherché et ne chercherai pas à attribuer au Comité de Rédaction des charges qu'il ne veut pas supporter.

« Mais qu'il me permette de reprendre ce titre d'administrateur de Breiz Atao qui lui fait peur. Il n'y aura plus, et à nouveau, qu'un responsable vis-à-vis de la loi.

« La Nation Bretonne n'aura plus de raison d'être, l'Union et l'Unité autour de Breiz Atao pourront être recrées ».

Nous ne l'avons pas pensé. Breiz Atao a été supprimé, et pour que

La paix utopique

(Suite de la 1^{re} page)

Tout ce que nous avons d'ailleurs à demander ici, c'est que nous puissions littéralement, joyeusement apporter, dans cette œuvre immense, le travail et l'esprit des Celtes d'Armorique. Nous ne pouvons le faire, comme les autres, par l'autonomie, par la libre disposition de notre intelligence et de notre sort. Etre autonomiste, c'est le plus utilement agir pour la civilisation des hommes ; qui ne sera uté que dans la plus féconde diversité.

LA FEDERATION.

La Paix, nécessaire à la vie de la Bretagne, comme de toutes les minorités nationales, n'est donc possible qu'à ces conditions : union des peuples, et non des états, avec des droits égaux, et des devoirs égaux, quelle que soit leur puissance ; liberté de ces peuples de s'organiser suivant leurs tendances ou leurs vœux, de parler et d'écrire leur langue, de développer leurs lettres et leurs arts, de défendre eux-mêmes, avec le patronage sacré de leur esprit, toutes les richesses et puissances dans leur avenir.

Union, et liberté. C'est cela la Fédération. C'est pour cela que nationalistes bretons, nous sommes de toute notre raison fédéralistes. Une Bretagne indépendante, isolée entre l'Océan et ses frontières hostiles, reconquerra, quel que soit le nombre de canons dont elle pourrait se briser, la lamentable histoire d'autrefois. Car, penser à la force, et à elle seule, pour se garder, c'est implicitement admettre la valeur des verdicts qu'elle donne contre nous.

Au contraire, au sein d'une organisation ou chaque nationalité, petite ou grande, abênerait assez de souveraineté pour que tout conflit soit jugé par la loi, et non par le métré, et posséderait une indépendance telle qu'elle lui assure la libre disposition de sa culture

et de ses richesses, la Bretagne pourra, et dans ce cadre seul, vivre et prospérer.

Travailler pour la Bretagne, a-t-il dit, c'est travailler pour tous. Travailler pour la libre fédération de tous, c'est donc travailler pour la Bretagne.

CONCLUSIONS.

Voici ce que nous voulions dire à M. Briand. A ses solennels opportunistes et inopérantes, nous opposons le programme constructif d'hommes épris de vérité pour eux et pour les autres, d'hommes qui veulent la paix, non seulement parce que le métré leur répugne, mais aussi parce qu'elle est la condition du salut de leur patrie.

La Paix sera quand les peuples, y compris la Bretagne, seront libres et seront fédérés.

Laissons donc Aristide Briand tenter, après d'états construits sur des cadavres, son œuvre inutile de conciliation et d'union. Nous savons bien que, tant que ne seront pas brisés les cadres injustes, affranchies les nationalités conquises, ainsi les peuples par un lien fédéral, de risques de guerre planeront toujours sur la triste humanité.

Mais cependant, l'esprit de son œuvre pour la paix est la pierre. Dans le cotillon que nous opposé à véneusement, nous pouvons, un instant, nous serrer la main.

Quelqu'un a osé dire, face aux puissances de mort : « La guerre a couvert l'Europe, a couvert le monde, d'une boue sanglante... ». On a réussi, par le tribunal, à empêcher la violence, les mauvais coups, chez les hommes, et on ne le pourra pas entre les peuples ? « C'est-à-dire, c'est Breton. Il est breton. S'il eût un instant songé profondément qu'il l'était, peut-être eût-il été plus loin dans sa volonté de justice et de paix ; et par cela même plus près de nous.

Mais il ne nous déplaît pas que, malgré tout ce soit un homme de notre nation qui ait ainsi déclaré la paix au monde.

J. L. M.

le Parti conservât un organe, nous en avons créé un autre.

Briand, M. Debeauvais tenait à nous le faire dire, voilà pourquoi et comment nous avons fondé la Nation Bretonne.

« JE PRENDS LA RESPONSABILITE ».

« Singulière légèreté », s'écrie, dans la feuille qu'il s'approprie, M. Debeauvais, qui n'en a sans doute jamais connue de sa vie. « Affolement de gens qui n'ont pas encore été entrassés à la dure école de dix ans de difficultés ».

Et, sentant tout de même qu'il n'est peut-être pas qualifié pour répondre Breiz Atao tout seul, et au nom du Parti Autonomiste Breton (sic), M. Debeauvais nous fait une proposition :

« Je ne me dérobe pas à mes responsabilités. Je n'ai pas cherché et ne chercherai pas à attribuer au Comité de Rédaction des charges qu'il ne veut pas supporter.

« Mais qu'il me permette de reprendre ce titre d'administrateur de Breiz Atao qui lui fait peur. Il n'y aura plus, et à nouveau, qu'un responsable vis-à-vis de la loi.

« La Nation Bretonne n'aura plus de raison d'être, l'Union et l'Unité autour de Breiz Atao pourront être recrées ».

Nous ne l'avons pas pensé. Breiz Atao a été supprimé, et pour que

voilà le secrétaire ? Et le Parti sera toujours sous le même de voir sombrer son organe ?

Non ! Ce que M. Debeauvais cherche, c'est à redorer une popularité ternie, en vue de son assemblée générale du 23. C'est à faire figure de « sauveur » du mouvement breton, alors que c'est sa gestion désastreuse qui nous a conduits au bord de l'abîme. Et ce qui nous propose, c'est de faire à des décisions du Congrès de Rennes, ou respectant grâce à notre complaisance, un parti dont il a été écarté.

Si « proposition » est méritée pas plus de réponse que son geste d'indiscipline ne trouvera d'excuses.

Chargés par le Comité de faire paraître deux fois par mois le journal du Parti, nous accomplissons notre mission, avec l'aide de nos militants et sans considération de personnes.

La grave décision que nous avons prise — et que nous ne pouvions pas ne pas prendre — n'a en qu'un but : maintenir le Parti, lui garder un organe.

Celui-ci s'appellait jadis Breiz Atao avec, en sous-titre : « La Nation Bretonne ». Il s'appelle aujourd'hui La Nation Bretonne, avec, en épigraphe : Breiz Atao.

Le Parti Autonomiste Breton continue !

Le Comité de Rédaction.

Brève histoire de l'Irlande

par E.-E. JOYNT.

(Suite)

Les motifs parlèrent ; l'âme de la nation était réveillée ; les cœurs, depuis longtemps engourdis, avaient recommencé à vibrer.

De la sympathie pour les victimes de la révolte — aux noms desquels on devait ajouter celui de Roger Casement, pendu à Pentonville (Londres), le 3 août 1916 — la transition à la sympathie pour la cause qu'ils représentaient n'était qu'un pas.

La doctrine la plus rapprochée de celle des rebelles était la doctrine anti-féin. Les idées répandues depuis des années par Arthur Griffith au moyen de ses journaux, et presque à ses propres frais, commencent à porter leur fruit. On s'aperçoit que le sinn féin, d'abord un principe mal entendu de la nation, était devenu une force ; qu'avec un peu d'adresse et d'énergie on pou-

vait s'en servir pour couper le dernier lien qui rattachait le pays à l'Angleterre. Griffith, du reste, était prisonnier. Le gouvernement avait incarcéré les partisans de l'action pacifique en même temps que les participants actifs de l'insurrection. Aussi avait-il précédé le sinn féin à l'Assemblée du pays comme la politique la plus anti-impérialiste, la plus dangereuse pour la domination anglaise. Il s'ensuivit tout naturellement que tous les éléments vivants du nationalisme irlandais se rallièrent d'emblée à cette politique vive et hardie. Les clubs sinn féin se multiplièrent. On eut une propagande vigoureuse qui ne cessa de persister, malgré la censure et tous les efforts de l'autorité. Lorsque commença la première session de la Convention Irlandaise, le pays avait déjà pris un déclin. On n'accepterait rien moins que l'indépendance absolue. On ferait table rase de tous les respects appr-

La Convention, qui siégea de juillet 1917 jusqu'en avril 1918, fut présidée par Sir Horace Plunkett, homme d'un grande humilité de caractère, qui avait travaillé depuis longtemps à relever les industries agricoles du pays. Parmi les membres, on comptait des évêques catholiques et protestants, des chefs d'églises non-conformistes, des professeurs, des représentants de la haute bourgeoisie qui n'avait jamais fait de sacrifices pour la cause nationale. M. Redmond, avec des membres de son parti, sir Edward Carson et ses adhérents y jouèrent le rôle principal. Il y avait aussi des ducs, des comtes, des propriétaires-fonciers, de hauts-fonctionnaires de Dublin Castle. Les sinécures n'y assistaient pas, n'y étaient pas intéressés. Les sessions eurent lieu à l'été. On se rencontrait avec des expressions d'amitié ; on débattait des projets ; on examinait toutes les avenues ; on s'efforça de trouver des réponses plausibles à des questions insolubles ; on fit des visites à Belfast et à Cork. Il n'en résulta rien. Carson et ses Ulsteriens démentèrent l'assemblée en réitérant leur demande d'exclusion permanente de l'acte de home rule. M. Lloyd-George, qui avait pris

la place de M. Asquith à la tête de l'Administration Britannique, dut avouer que sa fameuse convention était une affaire manquée.

M. John Redmond mourut à Londres, quelques semaines avant la conclusion des séances de l'Assemblée. La mort le laissa à la tête d'une cause qui avait auparavant jeté son ombre sur la fin des carrières d'O'Connell, de Butt et de Parnell, tous leaders du mouvement constitutionnel. Eût-il entrepris la conduite à tenir pour le cas où la jeunesse du pays demanderait un changement de politique, qu'il eût peut-être réussi à retener la confiance et l'affection de sa patrie. Malheureusement pour lui, les murs de la Chambre des Communes lui avaient caché les idées d'indépendance que le mouvement gaélique avait réveillées. La perte de son frère cadet, le major William Redmond, blessé mortellement à la bataille de Mesines, en juin 1917, avait ouvert toute une suite d'événements. Sa mort avait donné lieu à une élection partielle dans une circonscription du comté de Clare. Parmi les prisonniers amnistiés par l'administration de M. Asquith, se trouva un des comman-

dants qui s'était distingué dans la rébellion de Pâques 1916. Ce fut Eamonn de Valera, fils d'un Espagnole américain qui avait épousé une Irlandaise. Choisi comme candidat par les sinécures, il fut élu pour la circonscription par une majorité de trois mille voix. Cette victoire éclatante, répétée sur le candidat officiel nationaliste, fut un symptôme prémoniteur de l'écroulement prochain du parti parlementaire qu'on ne pouvait pas prétendre ignorer. Il ne fallait que l'entêtement et la sottise du premier ministre gallois pour aléner l'Irlande nationaliste tout entière de l'Empire Britannique et compléter le triomphe du Sinn Féin.

Le Dail Eireann.

Les hésitations du gouvernement, l'impopularité des lettres de l'Administration, dont la réputation en détail serait bien longue, avaient fini par dégoûter le peuple irlandais. L'enthousiasme pour la cause anglaise, qui avait entraîné les esprits en 1914, était presque disparu en 1918. L'Irlande, qu'on croyait assuée, anglisée, avait changé d'humour. Elle était devenue révechée, soupçonneuse, hostile. On n'encombrerait plus les bureaux de recru-

A Monsieur Michel Geistdoerfer
à ses Rédacteurs.

DUGUESCLIN EST UN TRAITRE...

Dans *Dinan Républicain*, organe de M. Geistdoerfer, nous avons pu, à plusieurs reprises, voir émis le désir d'un avis des autonomistes bretons sur Du Guesclin.

A vrai dire, cette demande était adressée à un certain M. Rudet que nous n'avons pas l'honneur de connaître et que *Dinan Républicain* qualifie de *séparatiste et camelot du 84*.

De M. Rudet, nous ne connaissons que quelques articles publiés dans une feuille exposée au journal du député de Dinan. La vérité nous oblige à dire que certains d'entre eux étaient inégalement plus bretons d'allure que ceux du directeur de *Dinan Républicain*.

M. Rudet n'appartient pas à notre parti.

Si M. Rudet est séparatiste, ce n'est pas chez nous qu'il faut le chercher. Nous sommes *Parti Autonomiste Breton*, et rien de plus. S'il est « Camelot du Roi », à plus forte raison n'est-il pas dans nos rangs.

Les hommes d'Action Française ont comme première et seule patrie la France. Les autonomistes bretons (tout comme les séparatistes) n'ont qu'une seule patrie, la Bretagne. Nous envoie-mes, nous, une possibilité de collaboration avec l'Etat français dans un système fédéral accordant leurs libertés aux minorités de France : Bretagne, Corse, Flandre, Alsace, etc. en attendant la grande fédération européenne.

Les séparatistes s'y opposent dans une pureté telle est leur devise.

Autonomistes-fédéralistes nous ne voulons pas de nouvelles frontières politiques héritées de canons et de barbelés.

Comme autonomistes bretons nous voulons sauver le patrimoine légué par nos pères.

Comme européens nous avons fait dans le fédéralisme pour nous aider dans le triomphe de nos revendications. Tous les peuples, petits ou grands, forts ou faibles, ont également droit à la vie.

C'est un droit que nous réclamons. Le droit d'être nous-mêmes et de collaborer avec notre génie propre à la beauté du monde.

Ainsi nous avons conscience de remplir nos devoirs de Bretons et d'hommes. Les petits pays n'ont pas à s'insérer à risque de sanglantes aventures. Sentis les grands Etats, pour des raisons aussi éloignées que possible, en fait, des continents patriotes qui sont mis en avant, peuvent y avoir avantage.

Notre position ainsi définie, nous allons faire à M. Geistdoerfer le grand plaisir de lui parler de Du Guesclin, textes à l'appui, pour sa plus grande félicitation et sa documentation historique.

DUGUESCLIN

Bertrand Du Guesclin, comte de Longueville et comte de France, marquis vers 1360 au château de la Motte Brion.

Sur ses jeunes années et les dispositions toutes particulières qu'il manifestait déjà dans l'art d'occire son prochain, nous ne nous attarderons pas. Tout le monde les connaît.

Venant au fait, nous allons examiner immédiatement, textes en mains, s'il fut ou non un traître à sa patrie : la Bretagne.

Voici d'abord le jugement de Pître Chevalier, le meilleur des historiens bretons après La Borderie.

« Malheureusement pour la Bretagne et pour la gloire de Du Guesclin, l'inébranlable fidélité du Connétable à Charles V faisaient de son rôle dans cette terrible guerre le fléau de son propre pays.

Non content d'envoyer et d'occuper au nom de Charles V les meilleures places de Bretagne il appliqua, les villes françaises sur sa truelle, l'ordonnance de l'affranchissement des paysans comme une innovation dangereuse, imposant aux communes des contributions exceptionnelles et réhabilitant en Basse-Bretagne cette servitude de main-morte que Jean IV lui-même avait redouté d'y maintenir ».

Pître Chevalier.

(La Bretagne ancienne et moderne).

Pauvre M. Geistdoerfer, voyez dans quel cas pendable vous vous êtes mis en défendant si à la légèreté la mémoire de messire Bertrand qui nous apparaît ici non plus seulement comme un traître, mais un parfait champion de l'obscurantisme (comme vous dites) et un ennemi juré du pauvre peuple qu'il pressura et opprime de toutes façons.

Au hilobolœon on s'écroue parfois la bouille dans la figure... continuons.

L'auteur du *Baras Breiz* dans la pièce intitulée *Le Cygne* nous rapporte ces strophes de la chanson bretonne.

« Là où les Français tomberont ils resteront jusqu'au jour du jugement. Jusqu'au jour où ils seront jugés et châtiés avec le traître qui commande l'attaque. L'égoût des arbres sera l'eau bleue qui arrosera son tombeau ».

Et de ce passage de la pièce il nous donne le commentaire suivant :

« Il fut tout naturellement devenu odieux à ses compatriotes du jour où il fit, lui Breton, cause commune avec les ennemis de la liberté bretonne, et commanda l'expédition dirigée contre sa patrie ».

Autre citation.

« Guesclin parlait au il allait
Encontre lui Bretons trouvoit...
Car alors qu'il fut comestable
Nul jors de lui n'estoit establie;
Ainsis le quittoit de tous points,
Kar à lor due estoient inclins ».

Guillaume de SAINT ANDRÉ.

La véritable figure de Messire Bertrand commence déjà à se révéler nous semble-t-il... mais en si beau chemin nous ne voudrions nous arrêter. M. Geist, sera si content...

Passons à un autre historien : M. de Roujou, auteur d'une *Histoire des Rois et Ducs de Bretagne*. Voici son avis sur la question.

« Le Roi remit alors à Du Guesclin le commandement d'une armée qu'il destinait à l'événement de la Bretagne et le comtable obéissant ses devoirs envers sa patrie fit ses dispositions pour l'accomplir ».

Maintenant, ces hors-d'œuvre étant servis à ces Messieurs de *Dinan Républicain*, nous allons entrer un peu plus avant dans le vif du débat.

Jean IV, duc de Bretagne, fidèle allié des Anglais qui l'avaient soutenu dans sa lutte pour le triomphe de ses droits, s'était vu reprocher avec violence par les seigneurs Bretons (presque tous anciens partisans de Blois) cette amitié pourtant compréhensible envers une nation qui avait tout fait pour l'aider.

La querelle dégénéra en batailles et Jean IV fut contraint de passer en Angleterre.

Du Guesclin en profita pour mettre le siège devant les principales places de Bretagne et tenter de s'en emparer.

Voici la réponse qu'il obtint devant Nantes :

« Nos concitoyens ont été saisis du plus vif étonnement quand nous leur avons fait notre rapport de ce que vous nous avez raconté de leur dire; ils ne peuvent croire que le Roi le plus juste et le plus sage des Princes s'en soit contenté de violer les serments de fidélité qu'ils ont prêtés par ses ordres exprès au Duc, notre souverain seigneur; ils ne peuvent plus croire non plus que vous, qui êtes Breton et l'honneur de votre patrie, soyez capable d'employer la force de vos armes pour l'assujettir à une domination étrangère.

« Si nous avions le malheur de voir que vous prétendiez nous soumettre à la France, tous les vœux que nous avons faits pour la prospérité de vos armes et pour la conservation de votre personne qui nous est si précieuse, se changeraient en exécration; et l'objet de notre amour et de notre espérance deviendrait celui de nos alarmes et de notre haine... »

Cependant, le Roi de France qui voyait autour de lui la presque totalité de la haute noblesse de Bretagne, empressée à le servir, crut le moment venu de déposer complètement Jean IV de son duché, en supprimant purement et simplement la Bretagne pour en faire une province de France. Sans plus se soucier, en cela, des droits de Blois que de ceux de Montfort.

Pour arriver à ses fins il assigna le Duc de Bretagne à comparaître devant la Cour des Pairs le 4 décembre 1379, afin de répondre aux conclusions que le procureur général prendrait contre lui.

Le jour venu et Jean IV faisant naturellement défaut, l'avocat général requit :

« Qu'il plût au Roi déclarer le Duc sujet rebelle et contumace ; incapable de posséder aucunes terres relevant de la couronne, et en conséquence dire

que le Duché de Bretagne, avec tous les droits de souveraineté y attachés demeurait confisqué; faire défense aux sujets de plus reconnaître ledit Jean de Montfort pour leur Duc, et de lui rendre aucune obéissance; réunir ledit duché à la couronne de France, ensemble toutes les terres dont le défaultant avait fait hommage ».

Cédoons maintenant la parole à Guyard de Berzelle auteur d'une *Histoire de Bertrand du Guesclin* rééditée à Paris en 1829, et dans laquelle l'auteur emploie un langage d'une belle impartialité.

« Aussitôt après l'arrêt prononcé, Charles V en donna avis à tous les seigneurs bretons qui étaient dans son service, et leur manda de se rendre auprès de sa personne pour affaire qui les intéressait. Comme il les avait coublés de bienfaits et d'honneurs, par préférence même à ses propres sujets, il s'attendait que tous se soumettraient à ce qui venait d'être jugé. Ils se rendirent donc à la cour en grand nombre. Le leur exposa ce qui s'était passé, les motifs qu'il avait eus pour réunir la Bretagne à sa couronne, et les avantages qu'ils y trouveraient eux-mêmes; puis il ajouta avec beaucoup d'adresse et de subtilité, qu'il avait envoyé en Bretagne un corps de troupes sous les ordres de Louis de Bourbon, du maréchal de Sancerre, de l'aval de Vieulle et du Bureau de la Rivière, son grand chambellan, à qui il avait donné ordre de recevoir d'eux les places qui étaient entre leurs mains, pour les mettre en sûreté contre les entreprises de Jean de Montfort leur ennemi commun et le sien, et leur épargner les peines et les dépenses qu'il leur en coûterait pour s'y maintenir.

« Les seigneurs écoutèrent avec respect ce discours du Roi, mais ils n'en comprirent pas moins le sens et le but et répondirent en termes généraux qu'ils seraient toujours ce qui intéressait son service, la gloire de leur patrie et leur honneur personnel.

Quoique tout cet épisode ne soit pas directement relatif à l'histoire du comtable Du Guesclin, nous avons cru depuis lui donner place ici, parce qu'il fait voir une variation d'opinion bien singulière, et que les travaux de notre héros, sa sagesse, sa valeur dans la conquête qu'il venait de faire de la Bretagne, furent tous perdus presque dans un jour. Il nous suffit pour en abrégé la relation, de dire que tous les Bretons se réunirent en faveur de ce même Duc contre lequel ils s'étaient armés; que les grands et le peuple virent avec douleur le dernier coup porté à leur prince, et leur patrie devenue une province de France; que tous, ou la plupart se retirèrent du service du Roi, se réunirent chez eux, rappellèrent leur Duc et son banissement volontaire; que toutes les villes le reçurent avec les témoignages d'une joie universelle, et qu'enfin les seigneurs français que le Roi avait chargé de retirer les places tenues par

les seigneurs bretons, ne virent point d'autre parti à prendre que d'abandonner l'entreprise, et de se retirer avec leurs troupes.

« Le Roi fut très fâché d'un événement si contraire à ses vœux et à son attente, un changement si précipité de la part de la noblesse bretonne et de toute la nation le surprit à l'exces. Il ne s'attendait pas qu'un Prince lui, méprisé, injuste, fut devenu dans un moment l'objet de l'amour, du respect et de la soumission de ceux même qui l'avaient déshonoré. Il comprit encore moins que tant de seigneurs et d'autres nobles qui avaient en toute occasion honorés de sa confiance, combiés de biens, qui l'avaient servi si longtemps et avec tant d'attachement, qui étaient plus que jamais dans le cas d'éprouver ses faveurs et sa générosité, abandonnassent si promptement son service, pour se ranger du parti d'un prince faible, pauvre et sans appui, et dont ils devaient plutôt craindre le ressentiment et la vengeance, que rien attendre de ses bienfaits et de sa protection. La sagesse du Roi et sa prudence lui firent l'abandonner jamais, le triomphe étrangement dans cette occasion-ci, où tous les Bretons, sans exception, demeurèrent à leur Duc une preuve de leur amour national, en se ralliant à lui, excepté cependant le seul Olivier de Clisson, qui était pour lui un ennemi irréconciliable, comme le Duc en était un pour Clisson ».

Mais, dira-t-on, il n'est guère question de Du Guesclin dans tout ceci. Nous y arrivons. En plaçant de citer ce passage et de le faire connaître à nos amis était vraiment irrémissible.

Revenons à nouveau Guyard de Berzelle.

« Le roi, qui regardait le comtable comme une ressource certaine dans les occasions fâcheuses, lui écrivit à Pontorson, et lui manda de rentrer en Bretagne non pour y faire la guerre, mais pour en retirer avec honneur les troupes françaises qui se trouvaient engagées trop avant; qu'il espérait que sa présence y rétablirait l'honneur de ses armes et amènerait les choses aux termes d'un accommodement avantageux; qu'il lui laissait la conduite de toute cette affaire, et qu'il se souvint seulement qu'il était son comtable, le plus considérable de ses serviteurs et le meilleur de ses amis ».

Bertrand Du Guesclin accepte et se rend en Bretagne.

« Il y trouva les choses étrangement changées; ce n'était plus ce concours de peuple qui venait au-devant de lui avec des acclamations de joie et de respect; il n'entendait plus ces beaux sons de libérateur, de restaurateur de sa patrie; plus d'invitations de la part des villes et des communautés de les honorer de sa présence; les soldats n'avaient plus cet empressement de sortir de leurs foyers pour l'y recevoir et lui rendre obéissance.

(Lire la suite en 5^e page)

tement pour s'enrôler dans les cadres de l'armée britannique. Aussi arrivait-il que quand l'Angleterre avait le plus besoin de soldats, l'Irlande ne lui envoyait que des contingents assez modestes. Les Anglais commençaient à s'irriter. Le service militaire était depuis quelque temps obligatoire en Grande-Bretagne. On se demanda pourquoi les Irlandais en seraient exempts. M. Lloyd-George s'avisa donc de faire passer au Parlement une loi qui décréta l'application de la conscription à l'Irlande. Il se trouva d'un seul coup aux prises avec la haine, l'indignation et la résistance de la nation qui ne s'était pas attendue à un dénouement pareil. La caserne et la servitude militaire telle est la liberté que le Gallois s'était mis en tête d'offrir au peuple irlandais! Jamais on ne l'accepterait. Le duc de M. John Dillon, successeur de M. Redmond, M. de Valera et tous les leaders des partis nationalistes étaient d'accord. Les ouvriers se mirent en grève en guise de protestation contre le décret. « Point de conscription » devint le mot d'ordre. La hiérarchie catholique, qui savait plus que personne combien était dangereuse l'agitation des esprits, se hâta d'apporter son appui à un mouvement de résistance, espérant ainsi la contrôler et en limiter la violence. Les prêtres reçurent ordre de dénoncer la conscription du pied de l'autel. On ouvrit une souscription qui s'éleva bientôt à 250.000 livres sterling. M. Lloyd-George dut trouver les morceaux plus dur qu'il ne le croyait; cependant il persista. Après la nomination à la vice-royauté de lord French, en mai 1918, il ne lui restait guère une faute à commettre.

Le nouveau lord-lieutenant, un de ces Irlandais éminents qui font l'admiration de la presse anglaise, était un soldat qui croyait à l'efficacité de la force pour dénouer des problèmes difficiles de la politique. A peine fut-il entré en fonctions qu'il se mit à découvrir un « complot allemand ». Il ne daigna pas élucider le problème sur les détails de cette conspiration. Il se contenta d'écrire le « danger » en arrêtant une certaine de membres les plus en vue de l'organisation Sinn Féin. Son action ne réussit pourtant pas à modifier l'opposition à la loi du service militaire. Personne ne songea à obéir au décret. Le gouvernement dut céder aux exigences de l'impasse qu'il avait créée en remettant à plus tard l'application à

l'Irlande de la conscription. Pourvu que le pays fournit 10.000 recrues volontaires par mois, soit 50.000 avant la fin de l'année, on suspendrait l'application de la loi. Lorsque fut proclamé l'armistice, en novembre 1918, seules quelque 11.000 recrues volontaires avaient répondu à l'appel de l'autorité.

Aux élections de la victoire, en décembre 1918, la politique de M. Lloyd-George fut ratifiée en Angleterre par une forte majorité. En Irlande ce fut une autre affaire. Le parti nationaliste, qui comprenait les partisans de l'alliance libéro-irlandaise, disparut d'un seul coup. Les sinistres balayèrent tous leurs opposants, sauf peut-être membres de l'ancien parti. M. Dillon lui-même se trouva déshonoré, et dut se retirer de la vie publique. La victoire des sinistres dépassa leur attente. Après tant d'années de propagande et d'efforts, les idées d'Arthur Griffith avaient triomphé d'une manière étonnante. Le temps était venu de les mettre à l'exécution. Griffith lui-même, avec la plus grande partie des nouveaux députés, était en prison. En déportant les prétendus auteurs de son fameux « complot », lord French croyait avoir effectivement arrêté le progrès du

Sinn Féin. On ne tarda pas de le démentir. Le 22 janvier 1919, vingt-neuf députés Sinn Féin, qui avaient échappé à la déportation, se réunirent avec leurs amis et associés dans la grande salle ronde de la Mansion House (Hôtel du Lord Maire) à Dublin. Ils se déclarèrent réunis en Assemblée Constituante et Législative de l'Irlande sous le titre de *Dail Eireann*. Aussitôt l'Assemblée déclara solennellement la proclamation du lundi de Pâques 1916, nomma un gouvernement exécutif sous la présidence d'Eamonn de Valera, et rédigea en irlandais, en anglais et en français un appel aux nations libres du monde, leur demandant de reconnaître et d'appuyer la République Irlandaise. La nouvelle autorité envoya des représentants en France et en Amérique. Ses émissaires firent des démarches auprès du Président Wilson pour le persuader d'admettre les revendications de l'Irlande au Congrès de Versailles. Le Président, en proie à son idée fixe — les fameux « quatorze points » — ne se souciait nullement des intérêts d'une petite nation isolée du continent. Il n'avait pas envie, du reste, comme chef d'un Etat anglo-américain, de se brouiller avec le gouvernement de

Militants,

Retenez bien les dates

des

5 ET 6 SEPTEMBRE 1931...

à...

GUINGAMP

**Congrès du Parti Autonomiste
Breton**

VOUS Y ASSISTEREZ TOUS !

Chez les Pêcheurs Bretons

A propos du Congrès des Pêcheurs de la Basse-Loire

J'ai eu la bonne fortune d'assister en simple curieux, le 7 juin courant, au Congrès de la Fédération des Sociétés Amicales des Marins-Pêcheurs de la Basse-Loire, congrès qui s'est tenu à Piriac. Cette Fédération réunit plus d'un millier de marins-pêcheurs dont 650 pour le port de la Turballe, le seul port sardinier de Haute-Bretagne.

Je l'ai vu de côté les incalifiables palabres de ces non-professionnels qui ont l'habitude de détourner l'attention des questions sérieuses, mais je dois, pour l'instruction de tous les pêcheurs bretons, faire état de quelques résolutions extrêmement intéressantes adoptées par les marins-pêcheurs de la Basse-Loire.

D'abord il convient de relever, dans les discussions qui eurent lieu, un sentiment de solidarité parfaite avec tous les autres pêcheurs de Bretagne. Les marins de la Basse-Loire ont compris — et cela est fort heureux — qu'ils faisaient partie de cette catégorie de travailleurs abandonnés par l'Etat français, qui ont subi, mais sans être dérangés, l'abandon dans lequel étaient laissés les petits ports, la nécessité pour les communes d'engager de grosses dépenses d'entretien si elles ne voulaient pas obtenir une pauvre petite subvention de l'Etat, le manque de moyens de transport de la marée, etc. Et ce qui n'a fait particulièrement plaisir, ce fut d'entendre ces pêcheurs affirmer leur volonté d'être protégés au même titre que les ingénieurs du Midi. Ce n'est pas un défi qu'on leur lance à l'Etat français les pêcheurs bretons, c'est l'assurance que dans la collectivité française ils n'ont rien obtenu, ils ne peuvent rien obtenir. Cette constatation bien accréditée dans l'esprit des pêcheurs pour être d'un poids insupportable pour les amener à revendiquer un autre régime politique, seule solution à leurs misères comme à celles des paysans et des commerçants.

Le Congrès a relevé des choses fantastiques que les professionnels seuls connaissent, mais que la masse du peuple aurait intérêt à ne pas ignorer. On sait par exemple que la Bretagne, grande productrice de conserves de sardines, est inondée de produits similaires étrangers; sardines portugaises et espagnoles, qui coûtent moins cher que les produits nationaux. Il en résulte que les usines bretonnes ayant

leurs débouchés embouteillés par la concurrence étrangère sont obligées de limiter leurs achats au grand détriment des pêcheurs. Le coupable en cette affaire n'a mis sur la sardine étrangère faire l'Etat français. Celui-ci en qu'un droit d'entrée de vingt centimes, alors qu'il laisse sans protester les étrangers percevoir un droit de soixante centimes sur la conserve de sardines bretonnes; c'est la répétition, sous une autre forme, de la crise monétaire. Protection au même titre que les vigneron du Midi, ont dit les pêcheurs; songez-vous qu'ils sont des naufragés, — naufragés de la Nation Bretonne — et qu'il y a des voix qui ne doivent pas être entendues!

Difficultés des transports, ont dit encore les pêcheurs. C'est exact. Le port de la Turballe avait 150 bateaux en 1914; il n'en reste plus que 70. A ceux qui ont survécu à la crise, on a dit et redit : perfectionnez votre outillage et intensifiez la production. Ils ont obéi et ils ne peuvent vendre. La Turballe est à deux lieues de la ligne des chemins de fer du P. O., les producteurs sont gênés par cette distance, et la sardine fraîche qui supporte un long voyage perd ses qualités. Ce n'est plus la production qu'il s'agit d'intensifier, ce qu'il faut c'est le moyen de la répandre, de l'offrir à la consommation.

Que les pêcheurs et mareyeurs ne permettent pas de les aiguiller sur une voie qu'ils apprécieront comme ils l'entendent. Il y a deux mois je me trouvais à Lorient; j'en expéditai une certaine quantité; pourquoi les pêcheurs de sardines de Bretagne ne tenteraient-ils pas d'apporter en Grande-Bretagne de la sardine fraîche par des moyens rapides comme des vedettes à grande vitesse qui nous amèneraient des lieux de pêche la sardine fraîche pêchée; si vous trouvez un moyen pratique de réaliser cette idée, les pêcheurs bretons peuvent être assurés que l'industrie britannique de la pêche à la sardine subirait un essor extraordinaire.

J'entends, ajouta mon interlocuteur, que cette sardine doit être apportée sans sel, dans les conditions où elle débarque dans les ports bretons, et non défranchie comme celle qui est tassée en caissettes et abimée par les heurts de la voie ferrée.

L'idée n'est peut-être pas sans intérêt; ne pouvant l'apprécier, je crois utile néanmoins de la livrer aux spécialistes du transport de la marée; mais ce que ne doivent pas oublier les travailleurs de la mer, c'est que la mise en valeur du chemin qui marche, comme l'appellent les pêcheurs, la mer, les affranchira de ces difficultés auxquelles lui presque insurmontables que sont les voies ferrées et les voies ferrées dont l'Etat français se désintéresse en Bretagne.

Enfin le Congrès a émis l'excellente idée qu'un bureau fédéral comprenant des représentants de tous les groupements de pêcheurs de Bretagne soit créé pour faire aboutir les justes revendications des travailleurs de la mer.

Pierre BASSÉ.

Ce que Debauvais faisait de la valeur morale du titre "Breiz Atao" le 28 décembre 1930

En réunion du Conseil politique, le 28 décembre 1930, Debauvais proposa la création d'un journal hebdomadaire de grande pénétration chargé de défendre les intérêts économiques bretons, où l'on se serait bien passé d'attaquer l'Etat français et d'y faire de l'autonomisme breton.

Le titre éventuel de ce journal aurait été « Le Peuple Breton ». Il aurait été remplacé « Breiz Atao » qui aurait été réduit à une revue mensuelle servie aux adresses existantes du Parti autonomiste breton.

Les membres présents à cette séance du Conseil politique ont refusé cette proposition et le titre « Breiz Atao » fut maintenu.

Le désir de Debauvais de changer le titre de « Breiz Atao » à cette époque n'avait pas pour motif des raisons aussi graves que celles qui nous l'ont fait faire lors de la parution de « La Nation Bretonne ». Et l'indignation de Debauvais à propos de ce changement de titre me semble donc plutôt mal venue.

A. Gellot, Administrateur de la « Nation Bretonne »

La Vie des Sections

LORIENT

Vu le peu d'activité des sections du Morbihan et le nombre croissant des adhérents, la Section de Lorient (M. Y. V.) adopte l'ordre du jour suivant :

- 1° La Section de Lorient (M. Y. V.)
- 2° demande au Parti d'organiser, avec l'aide des sections locales, des conférences à Vannes et à Lorient;
- 3° demande la création d'une section vannetaise, la propagande étant par trop insuffisante dans cette région;
- 4° demande que le Congrès de 1931 ait lieu dans le Morbihan, jusqu'ici oublié;
- 5° demande que, conformément aux statuts du P. A. B., les Fédérations départementales fonctionnent régulièrement;
- 6° demande le fonctionnement des Congrès départementaux où les sections pourront comparer les résultats acquis et organiser la propagande;
- 7° souhaite que des tournées de propagande, appuyées par les sections, soient faites dans les régions encore non touchées;
- 8° demande l'insertion de cet ordre du jour dans le prochain numéro du journal (Vie des Sections).

Le 31 mai 1931.

Ar Bleiz.

RENNES

SECTION DE RENNES

La section de Rennes, réunie en séance ordinaire le 14 juin 1931, estimant que sa situation la qualifie particulièrement pour juger des événements actuels :

- 1° Regrette que certaines sections aient cru devoir prendre parti dans un problème dont elles ignorent tous les éléments.

Renouvelle au Comité de Rédaction et aux Administrateurs de la Nation Bretonne l'expression de son absolue confiance.

Les approuve d'avoir fondé la Nation Bretonne pour continuer la politique et l'action de Breiz Atao, mettant ainsi l'organe du parti à l'abri des dangers qui le menaçaient.

Accorde particulièrement sa confiance aux camarades Gellot et Lacroix, administrateurs, et se félicite que par la mesure adoptée aucune embûche ne puisse être la rançon de leur dévouement.

Considérant d'autre part, qu'en faisant repartir Breiz Atao et en y reprenant de sa propre initiative le poste d'administrateur, dont il avait été déchu par le Congrès de Rennes, M. Debauvais s'est dressé contre les décisions du Parti par un acte d'insupportable dictature.

Que cette diversion tentée dans des buts strictement personnels risque de compromettre l'unité nécessaire du Mouvement Breton.

Décide de demander au prochain Congrès que M. Debauvais soit exclu du Parti.

Refuse dès maintenant de le considérer comme Secrétaire Général du Parti.

Considère, jusqu'au prochain Congrès, étant donnée l'absence de tout Comité Directeur ou Conseil Politique, le Comité de Rédaction et l'Administration de la Nation Bretonne comme les organes provisoires de direction du Parti.

Refuse d'ici là de recevoir M. Debauvais dans ses réunions.

Et se sépare aux cris de : Vive l'Unité Bretonne! Breiz Atao!

CONVOCAION

Réunion tous les dimanches matin, à 10 h. 30, au bureau de la « Nation Bretonne », 11, Galeries du Théâtre.

Prochainement : Conférence de M. Quilgars.

GUINGAMP

Fédérations du Trégor, du Goëlo et de la Haute Cornouaille

Réunion extraordinaire du 14 juin 1931

Ordre du jour :

1° Vu la crise actuelle, les fédérations du Trégor, du Goëlo, et de la Haute Cornouaille se sont réunies extraordinairement le 14 juin, à 14 heures, en vue d'envisager l'attitude à tenir en la circonstance présente. Étaient représentées les sections de Guingamp, Tréguier, Rostrenen; les groupes de Pleudaniel, Callac, Plongonver, Belle-Ile-en-Terre;

2° Elles réclament le camarade Yann Solier, instituteur à Plourivo, secrétaire de la Fédération du Trégor (sur la proposition du camarade Louis Derrien, ancien gérant de Breiz Atao).

Loëz Ar Rouzic pour la Haute-Cornouaille.

Yves Kerroux, Pleudaniel pour le Goëlo;

3° Constatant que la crise qui déchire actuellement Breiz Atao est due plus aux rivalités de personnes et aux questions d'intérêt qu'aux divergences politiques;

4° Les Fédérations du Trégor, Goëlo, Haute-Cornouaille expriment leur méfiance envers les anciens dirigeants (Mondrel et Debauvais) du mouvement qui ont conduit Breiz Atao à sa perte et qui ont voulu l'orienter — sans le consentement du Parti — vers l'idée régionaliste;

5° Déplacent l'initiative prise par le C. D. de la création d'une imprimerie, entreprise disproportionnée aux ressources du Parti, qui a immobilisé les faibles capitaux Bretons pour une œuvre dont le besoin ne se faisait pas sentir, ce qui a provoqué le recul actuel du mouvement;

6° Expriment leur défiance envers le collaborateur qui signe anonymement M. Le Morvan. Exigent que le chef du mouvement se fasse connaître;

7° Estiment illégal le changement de titre de Breiz Atao en la Nation Bretonne, et illégitime aussi la repartition de l'ancien Breiz Atao sans l'avis des membres du Parti — et déplacent ces manœuvres personnelles qui menacent de scinder le mouvement en deux dans au service l'individu et non de la Nation Bretonne;

8° Exigent qu'un Congrès soit tenu pour éclaircir la situation, pour donner au Parti et aux membres isolés un moyen de contrôle et pour choisir des chefs capables de conduire le mouvement breton à son but final : la libération de la Bretagne;

9° En réponse aux divers journaux bretons nouvellement parus et qui cherchent à agiter la discorde, les Fédérations du Trégor, Goëlo, Haute-Cornouaille décident de faire paraître War-Zao jusqu'au prochain Congrès pour soutenir la doctrine du Nationalisme Breton Intégral;

10° Expriment le vœu que le prochain Congrès ait lieu à Guingamp;

11° Exigent que l'ordre du jour des Fédérations du Trégor, Goëlo, Haute-Cornouaille paraisse dans Breiz Atao et dans la Nation Bretonne.

Pour les trois Fédérations :

Yann Solier, instituteur à Plourivo.
Louis Derrien.
Yves Kerroux.
Loëz Ar Rouzic.

UNE DÉMISSION

On nous prie d'insérer :

A Monsieur le Secrétaire de Rédaction de la « Nation Bretonne », Rennes (Bretagne).

Je viens d'apprendre par la lecture de la « Nation Bretonne » la suppression de « Breiz Atao ».

Quelles que soient les raisons qui ont motivé cette suppression, je ne comprends pas comment je n'en ai pas été averti plus tôt en tant que membre du Comité de Rédaction. Ne pouvant admettre cette façon de procéder, je me désolidarise de la politique des membres de ce Comité.

En conséquence, je vous adresse ma démission, en vous priant de bien vouloir publier cette lettre dans le prochain numéro de la « Nation Bretonne ».

A Paris (France), le 9 juin 1931.

Fant R. Mevann.

Je ne m'oserais dire que nous déplorons la décision de notre ex-collaborateur.

Avant accepté avec nous une charge de collaboration pour faire paraître l'exécute du parti, Mlle Mevann ne nous a jamais fait parvenir qu'un article ou qui, malgré tout, nous semble insuffisant.

Sa démission nous évite de lui demander quelques explications au sujet de certaine lettre où un de nos amis et le Comité de Rédaction étaient jugés d'odieux façon.

Il y a peu d'élégance à fusiller par derrière des gens avec lesquels on a accepté de collaborer.

Pour ces raisons, le geste de Mlle Mevann ne saurait que nous faire plaisir.

Pour le Comité de Rédaction :
Ronan Kiech.

POUR LA « NATION BRETONNE »

Total de la liste	
présidente,	1.820
Anne Toulal	50
Mézias	250
Keruzegues	30
P. Genty	50
Kendry	20
Total à ce jour	2.210

Pour vos copies d'anciens Meubles rustiques et toute votre décoration d'intérieur adressez-vous à

E. MARION
4, 4 bis et 6, rue Victor-Hugo - RENNES
Tél. 12 43

VITRAUX d'ART

art religieux •
verrières décoratives
d'appartements.

E. PAULT.
1 PLACE MOCHE - RENNES
TELEPHONE 26-19

Les copies d'anciens les plus exactes. Les plus beaux meubles Modernes. Bretons ou Français — sont signés par le Fabricant.

R. SUCRET Jeune
à RENNES, 9, rue de la Monnaie

Meubles Anciens et Modernes
LITS FER ET CUIVRE
GLACES - LITRIB

Vendeur de tous Meubles sur Commande

AU VIEIL ORME
11 bis, Rue du Champ-de-Mars
16, Boulevard de la Liberté
RENNES

STROLLAD EMRENIEN VREIZ

PARTI AUTONOMISTE BRETON

Boite Postale 102
Chèques Postaux 25-29 Rennes

SODAS GOURDON
Bouteilles stérilisées au lavage

Aménagement - Décoration
MARION
4, 4 bis et 6, rue Victor-Hugo
RENNES - Tél. 5-45
MEUBLES - TAPIS - TENTURES

Emplacement réservé
aux célèbres Crêpes-Dentelles
"Les Gavottes"

A MANON
Soieries, Lainages
Toutes Nouveautés
Choix considérable
4, 8, DE TOULOUSE

CAMIN
RENNES

AUX DRAPERIES
d'ÉBOUT
Les plus beaux choix
Draperies Hommes
de tout Rennes
Prix sans concurrence
11, RUE DU PRÉ-BOTTE
sur Rue d'Alsace-Lorraine

Des lettres, des avis

Le 24 juin 1931.

Kerivoit ker.

Je viens de recevoir le 2^e n° de la N. B. Aux explications nombreuses du Congrès je préfère la rude mais tranchante mise au point que vous faites aujourd'hui.

Votre attitude me porte à croire qu'après avoir rasé les murs pour éviter le naufrage du vaisseau, vous entreprendrez la besogne de reconstruction qui s'impose. Au-dessus des hommes il y a la société à perpétuer dans la forme qui nous semble la plus équitable ; les vains intérêts, la fausse sentimentalité doivent disparaître devant l'œuvre que nous avons entreprise. Nous ne nous appartenons plus.

L'attitude équivoque de Deb. expliquée par vos sollicitations, est traitée de concertant et Geoffroy fait très bien de rappeler la séance du 25 décembre où il était question d'un journal de grande pénétration populaire et qui n'était plus B. A. A. Ce moment tout faisait croire à des réalisations merveilleuses, le C. P. A. de tout temps a été induit en erreur par le C. B. Il n'a d'excuses que dans la confiance aveugle placée en des chefs dont il honorait la probité politique et le désintéressement... supercieux.

Dés que possible je vous enverrai mon abonnement.

Ganech'h evit ar Vro.

Les adhés.



MINORITE OU MAJORITE

Nous espérons qu'avec le dernier Congrès de Rennes la marche de notre mouvement ne serait que très légèrement modifiée. En tout cas ce fut l'avis de la majorité des congressistes qui se séparèrent avec la conviction d'avoir sauvé le Parti et son organe Breiz Atao.

Nous n'avons plus à entrer dans les détails qui ont nécessité l'abandon (que nous pensions être provisoire) du titre Breiz Atao : d'ailleurs il en a été assez dit à ce sujet.

Si un fossé nous sépare de M. Debeauvais et de ses quelques partisans, nous savons toujours une main fraternellement tendue pour ces derniers. Quant à M. Debeauvais, qu'il nous prouve qu'il est de bonne foi et si nous nous sommes trompés, nous serons les premiers à le reconnaître.

Nous avons une mission à remplir aussi pour aujourd'hui nous vous proposons la transformation de certains services défectueux.

La réforme des statuts est à notre humble avis la première chose à laquelle les militants expérimentés et il n'en manque pas devraient songer. On a trop pris l'habitude de s'adresser en toute occasion au bon vouloir du Comité directeur et c'est justement un des vices de notre mouvement. Les dirigeants petits et grands ont presque toujours manqué d'initiative. Les efforts collectifs n'ont pas eu de lendemain, par contre nous certains militants isolés qui n'ont épargné ni leur temps ni leur argent.

Le P. A. se compose d'originaires de la Bretagne, de l'un ou l'autre sexe, âgés d'un mois à six ans (Art. 1 des statuts).

Cet âge, fixé à 18 ans eût dû être porté à 21 ans. Tous les partis politiques français exigent la majorité. Les adhérents sont électeurs appartenant aux jeunes gens. Si dans certaines sections il y avait des éléments jeunes, il y aurait lieu de fonder l'Evrenniz Yaoukiz Vreiz à côté de la section du Parti. Il y a souvent danger de mélor l'enthousiasme de nos jeunes amis avec l'esprit de nos vieux militants plus froids, plus expérimentés, qui parfois craignent avec juste raison le zèle indiscipliné des jeunes. Tous les partis politiques ont connu ce péril et c'est pourquoi ils ont fondé des organisations spéciales (Jeunes gens, Groupes Féminins, etc.). Aussi nous croyons que fixer l'âge des adhérents à 21 ans serait renouveau la vie à notre groupe des Jeunes gens qui autrefois fut brillant... et le Parti de s'en polirait que mieux.

Art. 4. Dans les localités où il n'existe pas de section, les adhésions doivent être envoyées au Secrétariat du Parti.

Il est indispensable de décongestionner le Central qui ne peut se plaignant de ne pouvoir suffire à tout. Afin que les idées se mettent en contact avec les organismes déjà existants nous proposons la modification suivante :

Art. 5. — Dans les localités où il n'existe pas de section, les adhésions doivent être envoyées soit à la section la plus proche, soit au siège de la Fédération régionale ou au Secrétariat Général du Parti.

FEDERATIONS

Nous désirons tracer un vaste programme dont les fédérations en feront les frais. Nous demandons que le pouvoir des Fédérations soit renforcé, politiquement et financièrement nous demandons aux secrétaires des Fédérations de rassembler les factures qu'ils auront relevées.

Le rôle de la Fédération est d'élargir et d'harmoniser la propagande des sections et d'en créer de nouvelles. Art. 10.

Les Fédérations ont les mains liées du fait qu'elles ne possèdent aucunes ressources. La Fédération quand elle veut faire des tournées de propagande est obligée de prêter de l'argent dans la caisse ou la section du siège de la Fédération, ainsi nous verrions la création d'une caisse fédérale indispensable, nous y reviendrons tout à l'heure au chapitre des cotisations.

Pour nous le rôle de la Fédération est de pallier à l'éparpillement des adhérents isolés, d'augmenter les zones d'influence, surveiller les réunions publiques ou privées qui ne sont pas toujours organisées dans de bonnes conditions. Aider, conseiller les sections, en un mot faire la concentration politique.

REVISION DES STATUTS DES FEDERATIONS

Art. 8. — Le Comité Fédéral est composé d'un secrétaire fédéral, d'un trésorier fédéral et d'un délégué par 20 membres ou fraction de 20 membres.

Il se réunit une fois par trimestre au moins, sur convocation du secrétaire fédéral qui représente le comité directeur dans l'intervalle des réunions) et transmet au Comité Directeur le procès-verbal de ses réunions.

Art. 10. — Le rôle de la Fédération est d'élargir et d'harmoniser la propagande des sections, d'en créer de nouvelles. Le secrétaire fédéral est chargé de la concentration politique du Parti.

Le trésorier fédéral a pour mission de répartir les cartes, timbres, brochures, etc., d'alimenter la propagande dans toutes les municipalités publiques où la Fédération peut y participer, d'organiser la vente du journal.

Les secrétaires et trésoriers fédéraux sont élus pour un an et rééligibles.

COTISATIONS

Art. 11. — Tout membre du Parti doit posséder la carte fédérale portant la signature du trésorier et du secrétaire de la section locale.

Le prix de la carte et de la cotisation sont fixés chaque année par le congrès.

Art. 12. — La répartition du prix des cartes et des timbres s'opère de la façon suivante. Sur une somme de un franc, il y a : 0 fr. 35 pour le Parti, 0 fr. 30 pour la Fédération, 0 fr. 35 pour la section.

Art. 13. — La Fédération percevant au part de cotisations s'engage dans la mesure de ses moyens d'organiser des réunions publiques ou privées destinées à augmenter les zones d'influence. De fournir des orateurs aux sections qui en feront la demande.

Art. 14. — Les cartes annuelles et les timbres sont délivrés aux sections par le trésorier fédéral. Toutefois les adhérents ne se calculent pas suivant le nombre de cartes vendues, mais au nombre de timbres divisés par 12 (12 mois).

CONGRES

Art. 25. — Les Fédérations ou les sections doivent indiquer au Secrétariat général un mois (au lieu de trois) au moins avant la date du Congrès les questions qu'elles désirent voir inscrire à l'ordre du jour.

DIVERS

Art. 29. — Les Fédérations ou à défaut la Direction du Parti ont tous pouvoirs pour créer les organismes demandés par les circonstances en vue de l'action et de la propagande dans une zone limitée ou pour une fin particulière. (Groupe Féminin, Jeunes gens, Etudiants, etc.).

(A suivre). Léon Séguin.

Deux Assemblées générales

Le 25 juin dernier ont eu lieu deux assemblées générales des actionnaires de l'Imprimerie Commerciale de Bretagne.

S'agissant d'une société qui a fait et continue à faire appel à l'épargne bretonne, notre droit est d'en parler librement.

S'agissant d'une affaire qui intéresse au plus haut point le mouvement breton et que nous considérons même comme étant à l'origine des difficultés et des dissensions actuelles, notre devoir est d'en rendre compte.

Nous allons le faire en toute objectivité, sans parti-pris d'hostilité, comme sans esprit de complaisance.

Les quatre membres du Conseil d'administration mis à part, 15 personnes représentent les quelque cent actionnaires de la Société. Sans doute, représentant 10 actions, tous les assistants étaient des amis personnels de M. Debeauvais, administrateur-délégué. Dans ces conditions, il était certain que les propositions du Conseil d'administration étaient ratifiées d'avance. Elles le furent en effet successivement, à l'unanimité (moins 20 voix, avec, sur certains points parfois, une ou deux abstentions).

On approuva donc les comptes de l'exercice 1930, qui accusent une perte de 75.577 fr. 70, et l'on donna quitus aux administrateurs.

On autorisa à nouveau les administrateurs à traiter personnellement des affaires avec la Société.

On approuva les circulaires envoyées par le Conseil, depuis trois mois, pour lancer une augmentation de capital qui n'avait été votée par aucune assemblée générale.

On autorisa une émission nouvelle de 250.000 francs, en 500 actions privilégiées qui devaient porter un intérêt de 4 %.

On autorisa enfin le Conseil à conclure un emprunt obligataire.

Et l'on se sépara sur l'espérance que les résultats de l'exercice 1931 seraient meilleurs.

Établissons à notre tour, du point de vue breton, le bilan de l'Imprimerie Commerciale de Bretagne.

Dans l'esprit de ses fondateurs, cette affaire répondait à deux buts principaux :

1^o Fournir à quelques militants bretons et en particulier à deux d'entre eux) un emploi leur permettant de vivre à Rennes facilement ainsi que l'injonction nécessaire entre les chefs du S. E. V. et leur permettre d'assurer dans de meilleures conditions la rédaction du journal et la propagande bretonne.

Or l'un des deux militants en question a quitté successivement le journal, le parti, puis l'imprimerie. Quant à l'autre il a déclaré au Congrès de Rennes que ses fonctions à l'imprimerie ne lui laissaient plus assez de loisirs à consacrer à l'administration du journal et au mouvement breton.

Sur ce point les espoirs des promoteurs ont donc abouti à un résultat diamétralement opposé.

2^o Créer « un instrument indispensable pour la rentabilité Bretonne ».

Or de quelle manière efficace s'est manifesté cet instrument ? Breiz Atao a disparu, avec des dettes accrues (car on ne peut considérer comme une continuation de Breiz Atao les numéros intermittents que M. Debeauvais compte faire paraître), et dont le seul résultat sera d'augmenter le déficit de Breiz Atao lui-même et les créances de l'imprimerie sur lui). La Na-

tion Bretonne, qui continue Breiz Atao, a dû se faire imprimer ailleurs. Enfin on peut constater que depuis que l'imprimerie existe, les éditions du parti (livres, brochures, tracts), si sont considérablement réduites.

Le second but n'a donc pas été mieux atteint que le premier.

Par contre, l'imprimerie a canalisé dans une direction unique la plupart des ressources matérielles dont pouvait disposer le mouvement breton et les a monopolisées à son profit. Aller trouver les meilleurs Bretons et demander leur concours financier pour quelque œuvre bretonne que ce soit. La plupart vont répondre que les sacrifices qu'ils se sont déjà imposés les obligent à fermer les cordons de leur bourse.

L'imprimerie a fait le usage des ressources de propagande, pour des buts qu'elle n'a pas remplis.

Si elle constituait une « bonne affaire », il n'y aurait peut-être que deux mal, car elle aurait au moins donné confiance à nos militants dans les entreprises bretonnes et aurait pu les inciter à en tenter d'autres.

Mais on a vu plus haut qu'il n'en est malheureusement rien. Plus de 75.000 fr. de perte, sans compter des créances douteuses sur lesquelles un actionnaire curieux n'a pu obtenir, à l'assemblée, aucune précision, tel est le résultat de la première année d'exploitation. On pouvait se douter qu'il était défavorable, rien qu'à voir les appels d'argent du Conseil d'Administration. Rappelons que le capital initial de 250.000 francs a été presque immédiatement porté à 450.000 francs. Le 25 décembre dernier, une assemblée décidait une nouvelle augmentation de 90.000 francs, que le Conseil d'Administration transformait de son propre chef en une émission de 250.000 francs. Il ne semble pas que l'émission des 90.000 francs ait été couverte, puisqu'aucune mention n'en a été faite à l'assemblée de dimanche. Si elle l'est un jour, le capital sera donc de 340.000 francs, auxquels il convient d'ajouter les 250.000 francs dont l'émission vient d'être votée.

Le Conseil d'Administration, en diverses circonstances, a déclaré, il est vrai, que ce capital ne sera « que la représentation de la stricte valeur de notre matériel, c'est-à-dire que les capitaux engagés sont intégralement garantis ».

C'est inexact, comme est inexacte l'affirmation que « l'imprimerie a été acquise à l'entrepreneur aux annonces de Breiz Atao, 7 mars 1931 ». La Société n'a rien acquis du tout, n'ayant entre les mains qu'une promesse de vente. Les capitaux ne sont pas garantis par le matériel, parce que ce matériel, dont nous ignorons du reste la valeur, est toujours la propriété du vendeur, qui pourrait le reprendre demain, avec la clientèle, si la Société ne tenait pas les engagements qu'elle a pris envers lui.

En cas de déconvenue, la Société n'aurait donc rien à vendre, aucun élément d'actif, sauf les souscriptions non remboursées de ses actionnaires. Telle est la vérité. Elle est déplaisante, mais nous n'y pouvons rien. Elle est fort difficile de ce qu'on a pu lire dans les circulaires de M. Debeauvais et Bricher, mais nous y pouvons moins encore.

À l'Assemblée de dimanche dernier, un administrateur dont la bonne foi est d'ailleurs indiscutable a déclaré : « La meilleure garantie, c'est sous ce que la fourniture 2, voulant sans doute signifier par là que la fortune personnelle des administrateurs cautionnait les capitaux investis.

Nous ignorons si le procès-verbal a enregistré cette parole.

Mise au point

Un vote de la Section de Guingamp et des Fédérations du Nord, paru dans notre dernier numéro, me met en cause, m'adressant une motion de défiance, et demandant, dans le même paragraphe, que « le chef du mouvement se fasse connaître ».

Je rappelle, aux auteurs étourdis de cet ordre du jour, deux ou trois vérités essentielles :

1^o Comme un certain nombre de membres ou d'amis du parti autonomiste breton, j'ai promis, à l'assemblée de Rennes, d'apporter ma collaboration au nouveau comité de rédaction dans sa rude tâche. J'ai, contrairement à certains dont la volonté de travail s'arrête la porte une fois franchie, tenu parole. Est-ce donc pour avoir rempli mes engagements (ce qui n'est pas si fréquent dans le mouvement breton), que l'on m'adresse un vote de défiance ?

2^o Ma position politique fut connue de tous au congrès, et fut nettement, je crois, exposée dans mes articles. Certes, les fédérations réunies à Guingamp sont libres de ne pas être de leur goût. En ce cas, je prie les Trécorraux et Haut-Cornouaillais de bien vouloir préciser leur vote, et m'indiquer sans ambages si c'est l'homme ou les idées que leur défiance concerne.

3^o J'ai dit, et répète que, malgré les sollicitations assez consolantes de nombreux amis, je n'occuperai aucun poste au Comité directeur ou au Conseil politique du parti. Encore moins, puisqu'on y fait une aussi sybilline allusion, n'ai-je à l'heure actuelle un rôle de chef. « Chat chaud craint l'eau froide » J'ai fait mon devoir de Breton, dans le passé, comme l'exigeait ma foi et ma conscience. J'entends absolument rester désormais ce que je suis au Parti : rien, et laisse volontiers les fauteuils à ceux qui en ont si grande envie. Je me conserve cependant le devoir d'être là, au moment du coup dur, pour apporter mon travail, sans vaine gloire, aux copains qui en ont besoin. Et c'est tout.

Je souriais enfin, puisque je suis attaqué personnellement, de me voir reprocher un comportement qui n'est que la sanction de mon désir de rester un simple sympathisant, par un groupe ou le pseudonyme est de rigueur en matière de presse : n'est-ce pas, Monsieur Def... ?

Une injure aussi grave, aussi injuste, aurait dû déterminer la cessation de toute collaboration de ma part. C'est sans doute ce que l'on cherchait. Ceux qui se dévouent auraient eu la charge plus lourde.

Mais M. Le Morvan n'a jamais lâché ses amis aux moments critiques. Je continuerai donc à publier ce que voudra bien accepter de moi la Nation Bretonne, et à le signer comme il me plaira, Le Morvan, Tartempion ou Félix Faure.

Et cela, qu'en grogne, comme disait la duchesse des Bretons, après même avoir adopté le pénible pseudonyme de Reine de France.

M. LE MORVAN.

Attention !

Le Congrès du Parti Autonomiste Breton est avancé de 8 jours.

Tous à Guingamp les 29 et 30 août.

Souscrivez

à

“ La Nation Bretonne ”

par les décombres de maisons et d'usines incendiées. Les sympathisants de la cause anglaise aussi bien que les partisans du Sinn Féin furent exposés à leur violence et à leurs injures. Grâce au couvre-feu décrété par l'autorité anglaise, qui consignait les citoyens des villes dans leurs demeures de 9 heures du soir jusqu'à 6 heures du matin, la police pouvait perpétrer des délits dans l'obscurité, sous prétexte de perquisitionner dans les domiciles, de s'écarter de personne ne se sentait plus en sûreté ni nuit.

En dépit de toute cette activité des agents de Dublin Castle, les chefs d'armée irlandais couraient le pays sans qu'on pût les attraper. Il y avait toujours un gîte pour des fugitifs *in the run*. De l'autre côté, les fonctionnaires de l'administration britannique menèrent une vie précaire dans cette guerre de représailles et de vengeance sommaire. On s'informait de leur identité, on épiait leurs moindres habitudes privées, on les gardait sans cesse, puis on les frappait. Le matin du dimanche 21 novembre 1921, quatorze officiers du service de renseignements anglais, qui travaillaient déguisés en civils, furent tués dans les demeures où ils logeaient à Dublin. Des détachements de la police auxiliaire arrivèrent dans l'après-midi à Croke Park où quelques milliers d'hommes et de femmes assistaient à un jeu de football gaélique. Il s'ensuivit une terrible panique où plusieurs personnes furent foulées aux pieds. D'autres furent tuées par les gendarmes qui tiraient à bout portant dans la masse serrée des spectateurs... En tout, les cadavres de quinze personnes, dont une femme et un enfant, restèrent sur le champ. Tel furent les événements du « *Bloody Sunday* » (dimanche sanglant). Puis vint la destruction de Cork, où les *black and tans* avaient établi un véritable règne de terreur, se moquant de l'autorité du gouverneur militaire qui tenait à maintenir les habitudes de discipline. Malgré ses remontrances, des bandes de gendarmes émévés se précipitèrent dans les rues la nuit du 30 novembre 1920. Ils mirent le feu aux hôtels et aux magasins sous les yeux des citoyens épouvantés, et la plus grande partie de cette belle ville périt sous les flammes. Les journaux irlandais, réduits au silence par l'opération de la censure officielle, ne purent pas dénoncer les auteurs de

ce crime noir. Le gouvernement anglais n'osa jamais publier le rapport du gouverneur militaire sur l'incendie. Le ministère se réfugia dans des mensonges dont l'effronterie n'avait pas en d'égal dans l'histoire des relations anglo-irlandaises. A croire la parole de sir Hamar Greenwood, le Secrétaire d'Etat, les *black and tans* étaient une force bien disciplinée, sous le contrôle d'officiers sages et irréprochables qui ne sauraient permettre l'assassinat et l'incendie. M. Lloyd-George traita les Irlandais de scélérats de la pire espèce. Jamais ce premier ministre vertueux ne tendrait la main à de tels assassins. A son avis, il n'y avait qu'un moyen pour réduire les Irlandais à la raison : « Augmenter les ressources de la couronne — renforcer les rangs de sa police exterminatrice. Jusque-là, ces forces n'avaient pas accompli grand-chose pour rétablir l'ordre », c'est-à-dire pour détruire l'ordre qu'avait établi le Dair Éireann. Collins et les chefs habiles de l'armée républicaine avaient déjoué tous les projets de l'administration britannique. L'Angleterre ne s'était pas attendue à une telle ténacité de volonté dont les Irlandais faisaient preuve. La mort de Terence Mac Swiney (1), le lord-maire de Cork, symbolisa l'esprit de l'Irlande celtique, prête à subir toutes les souffrances pour achever son indépendance. Mac Swiney, jeté dans la prison de Brixton (Londres), mourut en octobre 1920, victime de la grève de la faim qu'il s'était imposée. La perte de cet ami héroïque et noble de la liberté fortifia la résolution de la nation de ne pas trahir les principes qu'il avait défendus au prix de sa vie. Les Anglais eux-mêmes saluèrent avec respect les restes du patriote qui s'était immolé plutôt que phier devant le système cruel que leur gouvernement avait établi en Irlande. Mac Swiney ne fut pourtant qu'un nom de plus à inscrire dans la liste des victimes de la domination britannique pendant cette année tragique 1920, où les volontés de deux pays furent aux prises dans une lutte acharnée, dont personne n'était encore à même de prédire le résultat.

(1) T. Mac Swiney : auteur de « The principles of liberty » (Les principes de la liberté).

AVIS DE MARIAGE

Madame Elienne Corro, et Monsieur Etienne Corro, Néveant, Président de l'Union des Industriels et Commerçants de l'Arrondissement de Brest et de « l'Adesso », sont heureux de vous faire part des fiançailles de leur fils Etienne, avec Mademoiselle Elisabeth Foucher, le 21 Juin 1931.

Brest, 22 rue de la Vierge.

La Vie des Sections

RENNES

La Section de Rennes se réunit tous les dimanches, de 10 h. 30 à midi, au bureau de la Nation Bretonne, 13, Galeries du Théâtre.

ST-SERVAN

Les Membres de la Section de Saint-Servan demandent que soit avancée la date du Congrès annuel, afin de régulariser une situation équivoque qui menace de s'éterniser aux dépens de l'extension du mouvement breton.

Admettent provisoirement la parution de la Nation Bretonne, comme organe du Parti.

Manifestent leur étonnement que la commission de R. A. n'ayant pas été contrôlée lors de ces dernières années, une expertise n'en ait pas été faite après le Congrès extraordinaire comme il eut convenu.

Proclament la Bretagne au-dessus des questions personnelles.

Convient les adhérents et amis à une sincère collaboration fraternelle, indispensable à la Libération du Pays.

LELANDAIS

Nantes, le 21 Juin 1931.

La Section de Nantes du P. A. B., réunie en assemblée extraordinaire le 21 juin, se réfère à la majorité du Congrès de Plougu, vote sa confiance à la nouvelle direction du Parti Nationaliste Breton. Elle approuve entièrement ses actes et décisions jusqu'au prochain Congrès et engage les autres sections à suivre son exemple. Les Nantais souhaitent ardemment le retour effectif de Morvan Marchal à la direction du Parti Breton de gauche.

Le Secrétaire, Yves MORVAN

KELTIA

Le bloc culturel germanique existe. Le bloc culturel latin existe. Seul le bloc culturel celtique n'existe pas.

Nous sommes les héritiers d'une des plus vieilles et des plus glorieuses civilisations du Monde.

Nous sommes une Force. Mais nos énergies sont éparées et notre action est nulle.

Nos Celtes rêvent, les autres races agissent. Et cependant, notre rôle n'est pas terminé.

Au milieu des civilisations mécaniques et matérialistes, la civilisation celtique, fruit de l'Esprit et du Cœur, doit briller d'une clarté nouvelle, être le havre de paix, dans le fracas de la vie moderne.

Nos artistes qui recréent nos arts nationaux, nos écrivains qui font fleurir les antiques langues celtiques, ont, plus que tous les autres, le devoir de se mieux connaître, de s'unir, de travailler coudes à coudes à la renaissance de la civilisation celtique.

C'est pour les aider dans cette œuvre de regroupement de nos forces intellectuelles, que quelques artistes et écrivains irlandais, gallois, bretons, réunis à Paris, ont créé aujourd'hui ce trait d'union.

KELTIA

Cahiers interceltiques d'art et de littérature. Le premier cahier paraîtra en juillet.

Ce que sera KELTIA

Keltia comprendra en principe quatre cahiers par an, de nombreuses pages de texte et des planches de photographies, gravures et documents. Chaque cahier paraîtra en deux éditions :

Une édition continentale, en français.

Une édition insulaire, en anglais, pour l'Irlande, le Pays de Galles, l'Ecosse et les Colonies Celtiques d'Amérique.

De plus, chaque édition comprendra certains articles et poèmes en langues celtiques.

Les deux éditions comprendront les mêmes matières.

Chaque cahier sera consacré à l'étude d'un sujet bien défini, commun à tous les peuples celtiques, ou bien à l'étude de deux sujets dont l'un, spécial à un pays, serait inconnu dans l'autre (voir cahier 1).

Cahier 1 : 10 ans de faience bretonne (1920-1930). L'art du travail en Irlande. Poètes gallois, etc.

Cahier 2 : Dentelles et broderies celtiques, etc.

Cahier 3 : Le livre en Celtie : typographie, illustration, reliure, etc.

Cahier 4 : La sculpture en Bretagne, Galles, Irlande, Ecosse

Conditions de souscription : 4 cahiers : 35 francs.

1 cahier : 10 francs.

Vente au numéro pour les non souscripteurs : 12 francs.

Rédacteur en chef : M. R. Y. Creston, 61, rue Mathurin-Régnier, Paris.

Administrateur : M. Robert Audio, 59, rue Boissière, Paris (XVI).

Compte chèque postal Paris 1211-17. KELTIA.

Correspondants et dépositaires de Keltia dans les principales villes de Bretagne et de Paris, Wrexham, Edimbourg, Dublin, Cork, Glasgow, Londres, New-York.

Marion logo and address: 4, 4 bis et 6, rue Victor-Hugo - RENNES

STROLLAD EMPRENIEN VREIZ PARTI AUTONOMISTE BRETON

Boîte Postale 162 Chèques Postaux 25-29 Rennes

En raison des Fêtes du BLEUN BRUG notre Congrès qui devait avoir lieu les 5 et 6 Septembre aura lieu les 29 et 30 AOUT 1931 à Guingamp

A MANON CAMIN RENNES Sciences, Laitages Toutes Nouveautés Choix considérables 4, R. DE TOULOUSE

AUX DRAPERIES d'Eibeuf Les plus beaux choix de tissus bretons de tout Rennes. Prix sans concurrence 11, RUE DU PRE-BOTTE

Emplacement réservé aux célèbres Crêpes-Dentelles "Les Gavottes"

Les copies d'anciens les plus exactes. Les plus beaux meubles Modernes, Bretons ou Français - sont signés par le Fabricant - R. SURET Jeune à RENNES, 9, rue de la Monnaie

VITTAUX d'ART art religieux. verrières décoratives d'appartements. E. RAULT. 1 PLACE MOCHE RENNES - TELEPHONE. 26-19

Ameublement - Décoration MARION 4, 4 bis et 6, rue Victor-Hugo RENNES - T.É. 5-45 MEUBLES - TAPIS - TENTURES

Mobilier Anciens et Modernes LITS FER ET CUIVRE GLACES - LITERIE Décoration de tous intérieurs sur Commande AU VIEIL ORME 11 bis, Rue du Champ-de-Mars 48, Boulevard de la Liberté RENNES

SODAS GOURDON Bouteilles stérilisées au lavage

La Nation Bretonne

Organe du Parti Autonomiste Breton

« Breiz Atao ! »

Paraissant tous les quinze jours

Boîte Postale 102 — Chèques postaux 25-29 Rennes

Pour l'Autonomie L'Union nécessaire

Une fois de plus, et surabondamment, la situation européenne actuelle démontre l'absolue nécessité, pour la Bretagne, d'obtenir son autonomie, non seulement administrative, mais politique, si nous ne voulons pas la voir sombrer dans la prochaine catastrophe mondiale que les événements nous préparent.

Immense est la tâche qui se présente à nous avant d'atteindre le but. Terribles sont les obstacles.

Nous devons, à la fois, lutter à l'intérieur et à l'extérieur.

À l'intérieur, il nous faut rendre aux masses bretonnes le sentiment de leur nationalité en même temps que la connaissance de leurs intérêts.

À l'extérieur, nous devons nous préoccuper de faire connaître le bien-fondé de nos revendications et d'exiger le respect auquel a droit toute nationalité, même asservie et rayée de la carte, dès lors qu'elle ne consent pas à mourir.

Et nous sommes la vivante preuve de notre survie nationale.

En Bretagne, tout est contre nous.

Tout est asservi à l'état de choses français. La presse, l'école, tout contribue à maintenir les Bretons dans l'ignorance de leur passé national.

Le mensonge, appuyé sur la force, étouffe la vérité.

En France, dominée par une politique unificatrice qui tend à nous faire disparaître en nous absorbant patiemment, les esprits sur lesquels nous pouvons compter pour appuyer nos droits sont assez peu nombreux.

Chez nous, contre nous, la non-connaissance du passé.

En France, la mauvaise foi, la volonté arrêtée de nous assimiler, de convoiter ce réservoir immense d'énergie, de matériel humain, que constitue la Bretagne.

De la Monarchie à la III^e République en passant par l'Empire, l'Etat français n'a cessé de travailler à notre disparition.

Quatre siècles demain étendront leurs bras sur la perte de notre indépendance. Pourtant nous sommes là, nous, les nationalistes bretons qui, à quelques milliers, représentons la Bretagne du passé, la Bretagne-Nation qui ne veut pas mourir. Nous représentons le passé, nous n'en sommes pas moins l'avenir. Et nous mènerons le combat jusqu'au bout de nos forces pour réaliser la rude tâche entreprise par nos ancêtres.

Après nous, s'il le faut, d'autres viendront. Nous sommes les maillons d'une chaîne. De Mercœur à Le Balp et ses bonnets rouges aux quatre martyrs de Nantes, de La Chalotais, de La Rouërie aux précurseurs de notre mouvement actuel, la conscience nationale bretonne n'a pu être étouffée.

Il ne suffit pas, pour faire disparaître un peuple, de gagner une bataille... Aujourd'hui, conscients de nos droits et de nos devoirs, nous luttons, à notre tour, pour que justice nous soit enfin rendue.

Nous avons à lutter contre le patriotisme français fraîchement inculqué à nos compatriotes ; nous avons à

leur rendre le sentiment de leur nationalité.

Nous avons à combattre pour la conservation de notre langue, de nos costumes, dernières preuves tangibles de notre nationalité.

Il nous faudra éduquer la foule, organiser une presse, fonder des écoles, peiner des années et des années, lutter contre un ennemi disposant de moyens formidables. Ce n'est pas une petite chose que de réveiller un peuple...

Pourtant, ce que d'autres ont fait nous le ferons aussi. Nous ne sommes pas les seuls, en France, à combattre pour la liberté. L'union de tous les opprimés assurera leur triomphe. Contre un ennemi aussi puissant que l'Etat français actuel, elle en est même la condition indispensable.

Mais, avant de songer à une union extérieure contre l'ennemi commun, nous devons d'abord rétablir le front nationaliste breton. Faire table rase de nos querelles particulières qui ne roulent que sur les personnes ou de vagues divergences politiques. Autonomistes purs, Séparatistes, Autonomistes-fédéralistes, nous avons tous un point commun : l'amour de la Bretagne. Un but commun : la sauver. Un ennemi commun : l'Etat français, centralisateur et fossyeur de la tombe dans laquelle, si nous n'y prenons garde, il ensevelira notre patrie pendant que nous serons absorbés en une lutte stérile.

Nous n'avons pas le droit, nous n'avons pas le temps de combattre entre nous. La Bretagne est sur le point de mourir et nous, ses fils, nous devons nous unir pour la défendre comme des frères, aussi séparés soient-ils, se réunissent autour de leur mère lorsque la mort la menace.

Nous portons une lourde responsabilité. La vie de notre patrie est entre nos mains, elle dépend de notre entente. Cette entente se fera, je l'espère, au Congrès du Parti.

Nous devons pouvoir l'établir sur un programme d'action fait de concessions mutuelles.

L'heure des intransigeances absolues n'est pas de mise dans les circonstances présentes.

La Bretagne a besoin de tous ses enfants ; tous ses enfants doivent s'unir autour d'elle.

Veillons, car « chaque heure fait sa plaie et la dernière achève ».

Ronan KLEC'h,
Autonomiste-fédéraliste.

MOTION

Les membres du P. A. B. sous-signés, réunis à Guingamp, le 19 juillet 1931, rendent hommage à l'heureuse tentative d'union faite par WARZAO, décident de se rallier autour d'un organe unique, confié au Comité de Rédaction, élu au Congrès de Rennes, étant entendu que le titre de LA NATION BRETONNE sera remplacé par celui de BREIZ-ATAO, dès que les Administrateurs actuels auront reçu les garanties qu'ils demandent.

Remettant au prochain Congrès la solution des questions d'organisation et de doctrine pendantes.

Invitent les sections à préparer des textes pour servir de base à la discussion d'où sortira la reorganisation appelée par les vœux de tous.

Ils se séparent en prenant la résolution de faire passer l'intérêt breton avant toutes les questions de personnes, au cri de : « Vive la Bretagne! Breiz Atao! »

- Ronan Arol.
- Yann Brioler.
- Debauve.
- Derrien.
- De Flotte.
- Jos ar Gars.
- Gefflot.
- J. Guennegan.
- Denise Guisysse.
- Kendrov.
- Kerrous.
- Kervella.
- Ronan Klec'h.
- R. Y. Kreston.
- Lacire.
- Lancelot.
- Lelandais.
- Meaven.
- Olier Mordrel.
- Morice.
- Jaques Philippe.
- Loeiz ar Rouzic.
- Yann Sohier.

ABONNEMENTS

Bretagne et France :
 1 an 12 fr.
 6 mois 8 fr.

Autres pays (suivant tarifs postaux) : 25 et 30 fr.

Changement d'adresse : 1 fr.

PUBLICITE : tarif sur demande
 Petites annonces : 1 fr. la ligne
 Minimum : 3 fr.

DIRECTION et ADMINISTRATION
11, Galerie du Théâtre
(ou boîte postale : 102, RENNES)

Chèques postaux :
C. C. 25-29-Rennes

Envoyer lettres et mandats à l'Administration ou à la Rédaction de « La Nation Bretonne », boîte postale 102, Rennes, sans aucun nom de personne.

La Chanson des Siècles Bretons

Sous ce titre M. Camille Le Mercier d'Ern, Breton bien connu de nos lecteurs, publie, aux « Editions de l'Hermine », un nouveau recueil d'anciennes chansons qui, comme les précédents, contribuera à jeter un nouveau jour sur notre passé national.

M. Le Mercier d'Ern a bien voulu nous autoriser à reproduire, pour nos lecteurs, un des principaux passages de ce recueil. Nous tenons, en outre, une fois, à l'en remercier. Nos amis trouveront donc, ci-dessous, la belle étude consacrée par l'auteur aux « Chansons de la demoiselle de Bretagne ».

Nous sommes certains que cette lecture les incitera à se procurer le volume.

Les Chansons de la "Demoiselle de Bretagne"

A titre documentaire, il nous paraît intéressant de reproduire ici quelques pages empruntées à la poésie populaire bretonne des XV-XVII siècles et qui ébauchent d'une lumière nouvelle l'un des événements les plus importants de notre histoire : le mariage d'Anne, dernière Duchesse souveraine de Bretagne, avec le Roi de France Charles VIII.

On sait qu'en 1499 la petite Duchesse avait, heureuse et consentante, épousé par procuration le beau Maximilien d'Autriche, Roi des Romains, héritier du Saint-Empire, et le plus fier chevalier de son siècle. Celui-ci même que la postérité devait appeler, en effet, « le dernier chevalier ».

Entre les deux principaux prétendants à sa main, Anne de Bretagne n'avait pas hésité un instant : « Avec beaucoup d'esprit et de pénétration — dit le vieil historien Dom Morice — dit le vieil historien Dom Morice — cette jeune princesse était libre : elle haïssait le Roi, qu'elle rendait responsable de tous ses maux, et elle avait de l'inclination pour Maximilien qu'elle regardait comme son époux ». Malheureusement Maximilien était fort occupé, à cette époque, à guerroyer dans les Pays-Bas, et Charles VIII, soucieux de ne point laisser échapper une proie depuis longtemps convoitée en profita pour venir assiéger la Duchesse dans sa capitale et la résolut, au 12^e, à signer le traité connu sous le nom de la Convention de Rennes. Anne obtint du Roi l'autorisation de traverser la France, avec une escorte peu nombreuse et sans armes, pour aller rejoindre son époux Maximilien. C'est alors qu'aurait eu lieu l'enlèvement présumé de notre petite Duchesse de quinze ans. On lit, en effet, dans l'histoire de la Bretagne et des Côtes, de MM. Yves Berthou, roi de verres et Léon Le Berre, ces lignes accablantes que nous traduisons du texte breton :

« En dépit de la loyauté et du droit des gens, le Roi de France fit saisir la jeune Duchesse, qui fut amenée prisonnière en château (en Touraine) où elle se résigna à épouser Charles VIII, le 6 Décembre 1499.

« Un bruit courut, vrai ou faux, que la pauvre fille ne consentit à ce mariage qu'après avoir été outragée dans son honneur par le Roi français ».

Nous trouvons la même tradition, précisée et renforcée de toute l'autorité qu'on peut lui prêter, dans l'histoire de la Bretagne, de C. Danio et Jeanne Malivel, parue en 1927 :

« La Duchesse se soumit, mais on est singulièrement troublé de l'entendre s'écrier : « Fant-il que je sois infortunée à être amenée à prendre mariage d'un

homme qui m'a si maltraitée ! Fant-il que je sois contrainte de me disposer de ce que j'ay promis et passé... Et toy, Maximilien, tu n'as fait ton devoir en mon endroit, ni de ceur de prince que tu es, m'ayant laissée en proie ».

« Le Pape lui-même, en envoyant la dispense demandée pour le mariage, eut de voir spécifier qu'il l'accordait sous la réserve expresse que ce mariage n'eût pas été précédé de rap : « Dammodo tu dilecta in Christo filia Anna propter hoc rapta non fuerit ». Et, de fait, il fallut que la Duchesse, désormais résignée à toutes les exigences de la politique, déclarât, devant une commission ecclésiastique, n'avoir subi aucune violence, mais « être reniée » librement » (1) à Languec ».

Quatre siècles se sont écoulés, mais le souvenir est demeuré vivace au cœur du peuple breton. C'est ainsi que, de nos jours, le Marquis de l'Estourbeillon a pu recueillir, en Haute-Bretagne une curieuse tradition populaire qui se rapporte à ces événements :

« Bien qu'il faille, — a-t-il écrit — l'accorder qu'une créance relative aux légendes les plus séduisantes, il en est une, encore assez répandue, il y a quelque trente ans, au pays de la Mée », que j'entendis plusieurs fois raconter au cours de mon enfance et qui semble bien confirmer les angoisses de notre bonne Duchesse, ses craintes pour l'avenir de son Pays et son aversion pour le Roi de France :

« Un jour — disaient nos paysans — que la bonne Duchesse, habitant alors au château des Riens, était fort chagrine des misères que lui faisait le Roi des Français, elle voulut, pour se distraire, faire avec ses écuyers une chasse au faucon sur les bords de la rivière du Don, où, comme de nos jours, abondaient les bécots. Entraînée par les hasards de la chasse, elle était déjà arrivée près de la chapelle de Sainte-Anne-de-Poutreix ou Conquerreuil, sur les bords du Don, près du seul point existant alors sur cette rivière entre Châteaubriant et Redon. Se souvenant que les pèlerins du Tro-Breiz, suivant la voie romaine, s'arrêtaient toujours dans ce lieu béni, elle mit pied à terre et entra dans le sanctuaire pour y invoquer sa patronne. Mais à peine s'y trouva-t-elle qu'une troupe de soldats du Roi, nichés dans les bois de Poutreix, s'empara de sa personne, et, malgré les efforts de ses écuyers, impuissants à la défendre, l'emmena, dans une rapide chevauchée, à Châteaubriant où ils attendaient le Roi de France. Ainsi nous fut volée notre bonne Duchesse, veuve, le grand ennemi ne revint » (la voie romaine) s'est appelé : le chemin de la Duchesse Anne.

« Rien d'in vraisemblable — ajoute le Marquis de l'Estourbeillon — dans ce coup de force tenté et exécuté pour notre fin aux hésitations de notre dernière et vaillante Souveraine ».

Cette version populaire, évidemment inexacte dans ses détails, repose néanmoins sur un fonds de vérité historique confirmée par une série de documents divers et dont les chansons allemandes des XV-XVII siècles nous apportent l'écho fidèle. Pendant plus d'un demi-siècle, l'irritation provoquée par l'injure faite au Roi des Romains se manifesta violemment dans les œuvres des aèdes populaires, survivant même aux principaux acteurs de la tragique aventure : Charles VIII, Maximilien et la « Demoiselle de Bretagne ».

Cette rançonne trouva d'ailleurs à s'abriter dans un nouveau grief imputé par la Maison d'Autriche au troisième époux

Souscrivez à La Nation Bretonne

Revue de la Presse

Visitez à Rennes

Ti Breiz

La Maison de l'Art Breton
4, Rue Hoche (Place du Palais)

— Gŀes d'Art - Falenoes —
— Pelts Meutlies Bretons
— Dentelles, Broderies, Fillets
— Ouvrages celtiques de Dames
— Pull-Overs bretons —
Tous livres sur la Bretagne

AUX VIEUX LIVRES

Librairie Celto-Bretonne
Maurice LE BAULT, N. B. le Kerneff, QUIMPER
101, RUE DE LA VILLETTE, QUIMPER
Nouvelles traductions des livres de la Bible
Nouvelles traductions des livres de la Bible
Nouvelles traductions des livres de la Bible
Nouvelles traductions des livres de la Bible

Les Costumes Bretons Modernes

gilets, pulls, vestes, ensembles
pour garçons, dames, fillettes
trouvés en laines de Bretagne, bro-
dés avec motifs celtiques, créés et
déposés par la Maison

CHOLEAU

de Vitre
101, RUE DE LA VILLETTE, QUIMPER
à « Ti Breiz », 4, rue Hoche
QUIMPER.
Le BOZEC, 10, av. de la Gare
Gros : CHOLEAU, rue de la Val-
lignat, Rennes, et VIRE, 36, rue
Voltaire.

GRANDE LIBRAIRIE MODERNE ET ANCIENNE

2, Place du Palais - RENNES
Nouveau Prix
BANEAT :
LE DEPARTEMENT D'ILE-ET-VILAINE
4 vol. 100^{fr} - Prix 350 frs
Ouvrage le plus complet sur le
département, nombreuses planches
en noir, couleurs, et plans.
Edition à tirage limité

Librairie Générale

PLIHON
5, Rue Motte-Fablet - RENNES
Nouvelles traductions des livres de la Bible
Nouvelles traductions des livres de la Bible
Nouvelles traductions des livres de la Bible
Nouvelles traductions des livres de la Bible

Un Élegant s'habille à

"l'habit noir"

Maison de confiance
Voyez nos Étalages
6^e Rue de la Monnaie
RENNES

En Bretagne, les plus riches mo-
biliaires anciens, modernes, bre-
tons, sont la création du fabricant

R. SUCHET Jeune
Le Mobilier à RENNES
2, Rue de la Monnaie

LA CROIX DES COTES-DU-NORD.

La Croix des Côtes-du-Nord, dans son
numéro du dimanche 19 juillet, publie
un assez long article sous le titre
*Réflexions d'un Français moyen sur
l'idée de Séparation.*

Monsieur Maurice Bouts, l'auteur de
cet article, vient de s'apercevoir qu'il
existe des nationalistes bretons. Il y a
un peu de temps, mais mieux vaut tard que
jamais.

Après une exposé fort simplifié de l'ori-
gine des Bretons Américains, où il
parle exclusivement des Saints Bretons,
il aborde le problème.
Pour Monsieur Maurice Bouts, la
question est très simple. Il y a une
seule cause au réveil du Nationalisme
Breton : la question religieuse.

« L'école laïque, les prescriptions des
tristes religieux, la main mise odieuse
de l'Etat sur les biens d'Eglise, et sur
les revenus des morts », le clergé sé-
culier réduit à la portion congrue, l'ob-
scure ouverte contre l'enseignement li-
bre malgré qu'il soit reconnu par les
lois et ait droit à leur protection, aussi
bien que l'enseignement officiel ; l'ad-
mission nettement antireligieuse et
détestable aux manifestations du culte,
même quand elle veut bien les tolérer,
voilà plus qu'il n'en faut pour entre-
tenir une réaction amère dans des cœurs
droits, chrétiens, et fidèles et expliquer
leur peu de sympathie pour le régime
jacobin ou franc-maçon qui siège à
Paris ! »

Il ne faut pas chercher autre chose :
Tout est là.

Ayant ainsi établi les faits, tels qu'il
les conçoit, le rédacteur de *La Croix* ne
comme il l'écrira : « mettre un point, après
les ménagements coutus, cette grave
question. »

1) Raisons historiques d'abord. Il y a
quatre cents ans que la Bretagne est
réunie à la France et bien que cette an-
nexion n'ait pas provoqué chez nous
tout l'enthousiasme qu'elle méritait,
c'est là un acte qui ne peut pas être

considéré comme « chiffon de papier ».

Monsieur Bouts vous devriez, avant
d'écrire, vous documenter sur l'histoire
de votre patrie et vous ne vendriez plus
vous parlez de « chiffon de papier ».
Vous lirez avec le plus grand profit
l'écrit d'Union de 1929 et vous pourrez
alors nous dire qui, de la Bretagne ou
de la France, a violé sa promesse, man-
qué à sa parole.

2) Du Guesclin, La Tour d'Auvergne
et ceux de 1914-18 ont défendu la grande
patrie.

Que-veux nous rassurer une fois de
plus cet insipide labeur ? *Breiz Atao* y
a répondu il y a bien longtemps, par
la plume du Morvan Marechal, dans un
article intitulé : « Paiz aus Morts ». *Tout*
évidemment encore notre collabora-
teur M. Le Mercun riposte rudement
à Monsieur Guérin : *En 1914, il fallait*
choisir. Le poison ou la tranchée ?

« Je doute fort que les lecteurs de la
Croix des Côtes-du-Nord aient été con-
vaincus, par de si faibles arguments,
de l'hésite du Nationalisme Breton.

Voyez-vous, Monsieur Bouts, les Bre-
tons du Trégor, comme d'ailleurs, com-
mencent à réfléchir. Le ne sont plus des
moutons de Panurge et vous aurez beau
dire :

« J'ai vraiment scrupule d'insister sur
tant de bonnes raisons de fait, de droit
et de sentiment qui ne permettent vé-
ritablement pas de s'arrêter un instant, »
ils ne vous croiront pas. Vos « bonnes
raisons » leur sembleront, et à juste li-
tre, de « pauvres raisons ».

Et quant à l'opinion de Breiz, sou-
venez-vous que les timoneries et autres
bretonneries sont passées de mode, nous
n'en voulons plus et quoique respectueu-
x du passé, nous regardons en avant
vers l'aurore de notre liberté.

An Oaled

Dans le dernier numéro, de sa revue,
M. Jaffrenco Taldir, cite, sous quelques
mois un mouvement breton.

Pas grand chose un petit entrefilet de
4 à 5 lignes, où il constate, dit-il, la
scission du parti Autonomiste Breton en
3 tendances : *Breiz du Zont*, extrême-
catholique, *La Nation Bretonne* et *Breiz*
Atao.

Il serait vain de nier que le S. E. V.
vient de traverser une période de crise,
mais que M. Jaffrenco, qui nous parle
dans son cœur, s'empresse d'annoncer
notre fin, c'est vraiment exagérer un
peu.

Partons que le prochain numéro de *An*
Oaled oubliera d'informer ses lecteurs
de l'union qui groupe une fois de plus
tous les Bretons de cœur autour de
l'Unité Breton.

Un mot encore : *Breiz du Zont* n'est
pas émané du parti autonomiste Breton
comme veut bien le sous-entendre Jaffre-
nco-Taldir et ses dirigeants ni se sont
jamais réclamés de nos idées directrices
ni de nos doctrines. Ce sont des Bretons
sincères et convaincus, comme nous le
sommes, c'est notre seul point commun.

UNION

La réunion organisée à Guingamp,
le 19 juillet pour rétablir l'unité de
vue et la collaboration entre les mem-
bres du Parti, dans l'intérêt supérieur
de la Bretagne, a pleinement abouti,
grâce à la volonté d'entente et à la
discipline de tous.

Cet heureux prélude au prochain
Congrès nous permet d'espérer qu'ap-
près celui-ci le Parti pourra reprendre
la lutte, plus vigoureusement que ja-
mais, pour le triomphe de nos recom-
mendations bretonnes que les rédacteurs
de ce journal souhaitent voir se réali-
ser dans une France fédérale, en
attendant les Etats-Unis d'Europe, où
justice devra être rendue à toutes les
minorités.

La Nation Bretonne.

PHILIPPE JACQUES

Sculpteur Décorateur
23, rue Hoche
Ses créations :
SALLE à MANGER
CHAMBRES DIVERSES
BUREAU et STUDIO
MEUBLES RELIGIEUX
STATUES
DEVANTURES
ET INTERIEURS
DE MAGASINS
CELTIQUE et MODERNE

MAGNETS, DYNAMOS, ACCUMULATEURS

Atelier spécialisé dans
la réparation d'automobile
A. de COUESBOUC
11 bis, boulevard de la Liberté - RENNES
Tél. 51-66

BATTEUSE VANNEUSE

Nouveau modèle breveté
Batilage parfait
Secouage sans égal
Ne brise pas la paille
Ne perd pas le grain
Telles sont les raisons de son
éclatant succès
Références dans toute la Bretagne
LECORVAISIER
Constructeur
— PLANGOET (Cotes-du-Nord) —

Restaurant du Faisan-Doré

10, rue de l'Orme et rue République
sur la Place de la Ville
ST-MALO Tél. 4-8
A. LE GUINNEC
Spécialité de Homards à l'Américaine, Langoustes
à l'Écossaise, Saumon à la Bretonne, Poularde
à la Périgordaise et à la Crème, Pigeon au
Mouton.

Anna Calve (Roman)

Impressions du Golfe du Morbi-
han, de l'île-aux-Moines, de
Sainte-Anne d'Auray, du Champ-
des-Martyrs, de Locomarier, etc.
Par Jean de Kerynchir
Envoi France contre 15 francs adressés à
M. BOUVER, 40, Boulevard de l'Éclair, St-Nazaire (L.)

Un choix incomparable de Tissus

Une belle qualité
aux meilleurs prix
Vive coupe
Introuvable
Vous le trou-
verez chez

DEWACHTER

9, Place du Palais
RENNES
Vêtements tout faits à sur mesure, pour hommes, femmes et enfants.

EMILE COIFFE CHIC

Chapeaux Hommes - Dames - Fillettes
Toupées, Bonnettes, Tricot, etc.
MODE - DEUIL
Mobilier qualité - Prix bas prix
5, rue des Adhérents

Maison M. DUCLOS

6, Rue Hoche - RENNES
Tél. 30-30

Phonos & Disques

des Grandes Marques
P. S. F.
PATHÉ-BABY
CAMERA

LA MAISON BRETONNE

D'EDITIONS
"A L'ENSEIGNE
DE L'HERMINE"
36, rue du Casino - DINARD

publiés dans ses collections sous ou-
vrage (en breton ou français) de
L'histoire, Art, Histoire, Politi-
que, Sociologie, etc.
D'est la maison moderne
des Editions Bretonnes.
Envoi sur demande de la liste
des dernières publications

ARMORICAIN

COMPTOIR Agence
fondée en 1876
VENTES
& ACHATS
de Fonds de Commerce
Fermes - Propriétés
(Région de la Côte
d'Ivoire)
1, rue de Chartres
ST-MALO
Télé. postale 6, Tél. 9-86

Pour apprendre le Breton :

R. HEMON
PETIT
DICTIONNAIRE
PRACTIQUE
Breton-Français
Prix : 22 francs

Prix de Grammaire Bretonne 3 fr.
Les Prononciations du Breton 3 fr.
L'Orthographe Bretonne 2 fr.
Cours élémentaire de Breton, 1^{er} livr. 3 fr.

Etes-vous abonné à

GWALARN ?

Revue littéraire mensuelle, entiè-
rement en langue bretonne, organe
du mouvement culturel celtique
en Bretagne
Boîte postale 75 Brest
O. C. 96-33 Rennes
Abonnement annuel : 30 fr.
Envoi d'un numéro spécimen
sur demande. - Prix : 5 fr.

SAUVAGE

Habille Chic!

HERCK & CONCHON, Suc^e
3, Boul. de la Liberté, RENNES
(Près l'avenue de la Gare)
LA PLUS BELLE COUPE
LES MEILLEURS TISSUS
LES PLUS BAS PRIX
MESURE & CONFECTION
Réessayage une demi-heure après
la commande

mais avait déjà décliné. On devait
se résigner à la division définitive du
pays. Aussi apprit-on qu'aucun gou-
vernement britannique ne permettrait
l'établissement d'une république en
Irlande.
Le Daill Eireann, reconnu par le
gouvernement anglais, depuis le com-
mencement de la trêve, comme l'ar-
bitre des destinées irlandaises, se
réunit en août 1921 pour discuter les
termes proposés par le ministre de
M. Lloyd George. L'assemblée prit
la décision de les rejeter, puis, sur
l'invitation du premier ministre, elle
envoya cinq délégués à Londres
pour trouver comment l'association de
l'Irlande avec la communauté des
nations, connue sous le nom de l'Em-
pire Britannique, pourrait le mieux
se concilier avec les aspirations na-
tionales de l'Irlande.
De quels pouvoirs ces envoyés fu-
rent-ils munis ? On ignore. La violence
de la polémique à laquelle le
résultat de leur mission donna lieu, a
obscurci la vérité. Ce qui paraît cer-
tain, c'est qu'en partant pour Lon-
dres, les délégués n'espèrent pas
en « ratonner » la République. Le

plus qu'ils pussent obtenir pour l'Ir-
lande, ce serait l'indépendance dans le
cadre de la fédération britannique
de nations libres.
Les négociations traînèrent long-
temps, l'issue paraissait balancer.
L'espoir et le désespoir prirent le
dessus, à tour de rôle, dans les
cœurs. La tension d'esprit fut deve-
nue presque intolérable, lorsque en-
fin on apprit, qu'après une séance
prolongée, à deux heures du matin, le
6 décembre 1921, le gouvernement
britannique avait conclu un traité so-
lennel avec les représentants du Daill
Eireann. Le premier article de ce traité
était ainsi conçu :
« L'Irlande aura la même position
constitutionnelle dans la communauté
des nations, connue sous le nom de
l'Empire Britannique, que le Domi-
nio du Canada, la Confédération
d'Australie, le Dominion de la Nou-
velle-Zélande et l'Union de l'Afrique
Australe, avec un parlement ayant
pouvoirs de faire des lois pour la
paix, l'ordre et le bon gouverne-
ment de l'Irlande, et un exécutif respon-
sable à ce parlement, et sera connue

sous le titre de l'Etat Libre Irlan-
dais.
Un deuxième article prescrivait que
les députés du parlement de l'Etat
Libre seraient serment d'allégeance
à la constitution de l'Etat Libre, et à
Sa Majesté, le roi Georges V, à
son héritier et à ses successeurs, se-
lon la loi ». « L'Irlande du Nord »
aurait le droit de faire sécession de
l'Etat Libre en maintenant l'état de
dépendance politique de la Grande-
Bretagne que le parlement anglais
avait déjà décrété.
Le traité fut signé, parmi d'autres
des délégués irlandais, par MM. Ar-
thur Griffith et Michael Collins.
Le gouvernement provisoire.
La plus grande partie du peuple ir-
landais recut la nouvelle de la signature
du traité avec une joie profonde.
Ce fut comme l'aube d'un jour promé-
tant une journée resplendissante après
une longue nuit de tourment et d'an-
goisse. L'Irlande avait enfin arraché sa
liberté à son ennemi héréditaire. Il ne
lui restait qu'à cueillir les fruits de sa
victoire. Il ne fallait plus que la bonne
volonté et l'énergie constructive des Ir-

landais pour relever leur pays, pour ré-
tablir sa langue, pour développer ses
arts, ses industries, son commerce ;
pour montrer au monde ce qu'il y avait
de mieux dans le génie national.
L'Etat Libre n'était pas la République.
On n'avait pu achever tout ce qu'on
avait d'abord rêvé, mais au moins
avait-on gagné plus qu'on avait es-
péré. C'était l'indépendance dans le
cadre de la Fédération Britannique de
nations libres et souveraines, jalouses
de leurs droits et de leurs prérogatives.
Pour ce qui était du serment d'allé-
geance, c'était sans doute une petite
déconvenue, mais ce n'était au fond
qu'une formule légale qui n'entravait
pas la liberté politique de l'Etat.
Quelques ardeurs que fussent les
vues et les espérances de la majorité,
il y avait bien d'autres Irlandais qui
s'entendaient pas ainsi la situation po-
litique. Beaucoup ne pouvaient même
concevoir l'abandonner l'idée ré-
publicaine. On s'était battu pour la
République. On avait juré de la dé-
fendre. Avait-on le droit de la renier
sur la parole d'un ministre britan-
nique ? Les Anglais, n'avaient-ils pas
déjà violé un traité solennel — celui de

Limerick ? Peut-être, le traité de Lon-
dres n'était qu'un des tours de M.
Lloyd-George pour endormir le peuple
irlandais. L'Etat Libre, d'ailleurs,
n'aurait pas la même statut que celui
des dominions britanniques d'outre-
mer. L'Angleterre réclamait le droit de
se servir de certains ports irlandais
pour la défense « impériale ». Elle
avait surtout accablé la mutilation du
pays. Sous l'apparence d'accorder
le *homie tale* aux six comtés du com-
north-est, elle gardait toujours en Ul-
ster un point d'appui pour le cas où
il lui prendrait fantaisie de revenir s'em-
parer de sa proie. La polémique allait
bon train, et, lorsque le Daill Eireann
se rassembla le 14 décembre 1921, pour
se prononcer pour ou contre le traité,
l'excitation des esprits présageait une
séance orageuse. Dès le commencement
de la discussion, M. de Valera signi-
fia sa décision de s'opposer résolument
à la ratification. MM. Griffith et Collins
se déclarèrent déterminés à repousser
une telle proposition qui ne ferait que
remettre en question tout ce qui avait
été si péniblement obtenu.

(A suivre).

(Suite de la 2^e page).

deux choses à réformer : l'Etat français et les Bretons eux-mêmes. Le S. E. V. et son journal doivent s'occuper avant de la 2^e chose que de la 1^{re}. Ainsi on ne mettra pas la charrie sur les bœufs et le journal paraîtra beaucoup plus à la page, beaucoup plus d'esprit positif, pratique et vivant.

Bien sûr en la Bretagne. A. MICHEL.

La Vie des Sections

LORIENT

La Section de Lorient (Jeunes) adopte l'ordre du jour suivant : 1^o Proteste contre le conflit « Nation Bretonne-Debauvais ». Aucune session ne doit se produire dans le Parti. L'intérêt de la Bretagne doit passer avant les intérêts personnels. 2^o Proteste contre les démissions démissionnaires. Morvan Marchel et Merveyn doivent reprendre leur place à la direction du Parti. 3^o Demande la parution d'un «seul» journal du Parti. Trop de dépenses sont faites, actuellement, aux frais du Parti, pour d'inutiles articles de polémique. 4^o Demande la révision des comptes de « Breiz Atao », de la K. A. B. et du Parti. 5^o Fait appel à la générosité des porteurs d'actions de la K. A. B. Pour l'amortissement de la dette il se doit d'abandonner leurs actions au Parti. Le passif sera ainsi considérablement réduit. Ce ne sera pas en vain que l'on aura fait appel aux actionnaires. 6^o Demande la liquidation immédiate des livres, tracts, brochures, etc., de « Breiz Atao ».

7^o Approuve les changements aux statuts du P. A. B. et particulièrement la mise en action des Fédérations. 8^o Demande la création d'une Fédération du Brogwened encore inexistante. 9^o Demande l'intensification de la propagande aux environs de Vannes et de Lorient. 10^o Exprime son attachement indéfectible à la cause bretonne et à ses chefs.

Le 17 juillet 1931.

Le Secrétaire-Trésorier, Ar Bleiz.

Le Tour de France cycliste

Le coureur cycliste Le Calves fut disqualifié du Tour de France alors qu'il détenait la quatrième place du classement général, parce qu'il s'était rendu coupable (?) de s'être appuyé quelques instants à une voiture automobile, alors qu'il venait de faire une chute sous prétexte qu'il faisait cruellement souffrir. Les journaux ont fait remarquer que la plupart des coureurs d'alentour fait aider au cours de l'étape particulièrement pénible sous la chaleur.

Qui mais voilà, comme son nom l'indique, Le Calves est Breton. coïncidence curieuse quand même !

Amortissement de la Dette de « Breiz Atao »

Les colonnes de l'organe du P. A. B. sont ouvertes à la souscription pour permettre à Breiz Atao de payer ses dettes.

Nous n'avons pas en communication de la fédération, nous croyons d'après les déclarations de M. Debauvais qu'il reste environ 24.000 francs à souscrire.

Envoyez les fonds à M. Debauvais, 5, rue Edith-Cavell, Rennes.

Rectification

An Antron D'el Kougat nous prie de préciser que l'article intitulé « Wat hent ar Meleis » dans le dernier numéro selon sa volonté ne devait pas passer dans la Nation Bretonne. Dont acte.

Convocations

RENNES

La Section de Rennes se réunit tous les dimanches matins, de 10 h. 30 à midi, au bureau du journal, 11, Galerie du Théâtre.

SAINT-SERVAN

Les adhérents de la Section sont priés de se réunir tous les dimanches, de 10 h. 30 à midi, Café Cars, rue des Bas-Sablons.

KELTIA

Le bloc culturel germanique existe. Le bloc culturel latin existe. Seul le bloc culturel celtique n'existe pas.

Nous sommes les héritiers d'une des plus vieilles et des plus glorieuses civilisations du Monde.

Nous sommes une Force. Mais nos énergies sont éparées et notre action est nulle.

Les Celtes révent, les autres races agissent.

Et cependant, notre rôle n'est pas terminé.

Au milieu des civilisations mécaniques et matérialistes, la civilisation celtique, fruit de l'Esprit et du Cœur, doit briller d'une clarté nouvelle, être le havre de paix, dans le fracas de la vie moderne.

Nos artistes qui récréent nos arts

nationaux, nos écrivains qui font re-fleurir les antiques langues celtiques, ont, plus que tous les autres, le devoir de se mieux connaître, de s'unir, de travailler coude à coude à la renaissance de la civilisation celtique.

C'est pour les aider dans cette œuvre de regroupement de nos forces intellectuelles, que quelques artistes et écrivains irlandais, gallois, bretons, réunis à Paris, ont créé aujourd'hui ce trait d'union.

KELTIA

Cahiers interceltiques d'art et de littérature. Le premier cahier paraîtra en juillet.

Ce que sera KELTIA

Keltia comprendra en principe quatre cahiers par an, de nombreuses pages de texte et des planches de photographies, gravures et documents.

Chaque cahier paraîtra en deux éditions : Une édition continentale, en français.

Une édition insulaire, en anglais, pour l'Irlande, le Pays de Galles, l'Ecosse et les Colonies Celtiques d'Amérique.

De plus, chaque édition comprendra certains articles et poèmes en langues celtiques.

Les deux éditions comprendront les mêmes matières.

Chaque cahier sera consacré à l'étude d'un sujet bien défini, commun à tous les peuples celtiques, ou bien à l'étude de deux sujets dont l'un, spécial à un pays, serait inconnu dans l'autre (voir cahier 1).

Cahier 1 : 10 ans de faience bretonne (1920-1930). L'art du vitrail en Irlande. Poètes gallois, etc.

Cahier 2 : Dentelles et broderies celtiques, etc.

Cahier 3 : Le livre en Celtie : typographie, illustration, reliure, etc.

Cahier 4 : La sculpture en Bretagne, Galles, Irlande, Ecosse.

Conditions de souscription : 5 cahiers : 35 francs.

1 cahier : 10 francs.

Valite au numéro pour les non souscripteurs : 12 francs.

Rédacteur en chef : M. R. Y. Creston, 61, rue Mathurin-Régnier, Paris.

Administrateur : M. Robert Audio, 59, rue Boissière, Paris (XVI).

Compte chèque postal Paris 1211-17. KELTIA.

Correspondants et dépositaires de Keltia dans les principales villes de Bretagne et de Paris, Wrexham, Edimbourg, Dublin, Cork, Glasgow, Londres, New-York.

Four vos copies d'anciens Meubles rustiques et toute autre décoration d'intérieur ad. chez vous à E. MARION 4, 4 bis et 6, rue Victor-Hugo - RENNES Tel. 25-42

STROLLAD EMRENIEN UREIZ

Boîte Postale 102

Chèques Postaux 25-20 Rennes

Le Gérant : A. Gefflot.

IMPRIMERIES RÉUNIES 92, rue de Nemours, Rennes

LA VIE PRIVÉE CHEZ LES CELTES aux Premiers siècles de notre ère

Par H. QUILGARS

La science officielle française ne connaît guère les anciens Celtes que par des textes latins ou grecs, c'est-à-dire des documents de seconde ou même de troisième source. Les Celtes cependant nous ont laissé des monnaies d'écrits, un ensemble documentaire qui dépasse en quantité tout ce que Rome et la Grèce ont produit ensemble, qui constitue l'une des plus importantes contributions qui existe à l'histoire de l'esprit humain. La production littéraire gauloise notamment offre une immense collection de poèmes, de chroniques, de biographies, de bibliographies qui révèlent dans tous leurs détails les moindres incidents de la vie des Celtes à l'aurore de notre ère. Le Celtisant britannique O' CERRY estime qu'il faudrait un volume de plus de 48.000 pages in-4 imprimées pour contenir les

seuls textes gauloises des manuscrits découverts ou établis jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Grâce au chroniqueur irlandais Tigernach, mort en 1088, qui avait consulté toutes les traditions nationales, compulsé toutes les archives d'Irlande, nous connaissons d'une façon certaine les événements qui se sont déroulés en Irlande depuis l'an 305 avant notre ère, et de cette date à l'an 2600 une succession à peu près ininterrompue de traditions et de faits dont l'authenticité ne peut pas être absolument contrôlée, mais qui appuient cependant sur les origines celtiques des jours singuliers, grâce aux rapprochements auxquels il est possible de les soumettre, en raison des découvertes accomplies dans le domaine des sciences historiques depuis vingt ans. En 1899, M. d'Arbois de Jubainville, Loth et Dottin, et ces traductions sont insuffisantes.

Malheureusement, en raison du désintéressement qui montre la science officielle française à l'égard de la civilisation celtique, il est très difficile aux Français et français de pénétrer au cœur de cette civilisation qui leur reste fermée à moins qu'à défaut de la connaissance de la langue gauloise ou de la langue galloise (cette dernière assez facile à apprendre lorsqu'on sait déjà le breton) ils ne puissent lire l'anglais ou l'allemand. C'est que les Anglais et les Allemands qui ont compris l'importance des études celtiques, ont traduit, dans leur langue, la plupart des œuvres gauloises et galloises, tandis que nous n'avons de traductions françaises que pour quelques rares documents, grâce à MM. d'Arbois de Jubainville, Loth et Dottin, et ces traductions sont insuffisantes.

malheureux, en raison du désintéressement qui montre la science officielle française à l'égard de la civilisation celtique, il est très difficile aux Français et français de pénétrer au cœur de cette civilisation qui leur reste fermée à moins qu'à défaut de la connaissance de la langue gauloise ou de la langue galloise (cette dernière assez facile à apprendre lorsqu'on sait déjà le breton) ils ne puissent lire l'anglais ou l'allemand. C'est que les Anglais et les Allemands qui ont compris l'importance des études celtiques, ont traduit, dans leur langue, la plupart des œuvres gauloises et galloises, tandis que nous n'avons de traductions françaises que pour quelques rares documents, grâce à MM. d'Arbois de Jubainville, Loth et Dottin, et ces traductions sont insuffisantes.

malheureux, en raison du désintéressement qui montre la science officielle française à l'égard de la civilisation celtique, il est très difficile aux Français et français de pénétrer au cœur de cette civilisation qui leur reste fermée à moins qu'à défaut de la connaissance de la langue gauloise ou de la langue galloise (cette dernière assez facile à apprendre lorsqu'on sait déjà le breton) ils ne puissent lire l'anglais ou l'allemand. C'est que les Anglais et les Allemands qui ont compris l'importance des études celtiques, ont traduit, dans leur langue, la plupart des œuvres gauloises et galloises, tandis que nous n'avons de traductions françaises que pour quelques rares documents, grâce à MM. d'Arbois de Jubainville, Loth et Dottin, et ces traductions sont insuffisantes.

29 et 30 AOUT 1931 à Guingamp

Congrès du Parti Autonomiste Breton

A MANON CAMIN RENNES AUX DRAPERIES d'Elbeuf Les plus beaux choix Draperies Meubles de tout Menage Prix sans concurrence 11, RUE DU PRÉ-BOTTÉ (en face l'Église St-Eloi)

Emplacement réservé aux célèbres Crêpes-Dentelles

Les copies d'anciennes les plus exactes. Les plus beaux meubles Modernes Bretons ou Français - sont signés par le Fabricant - R. SUCRET Jeune à RENNES, 9, rue de la Monnaie

VITRAUX d'ART art religieux verrières décoratives d'appartements. E. RAULT 1 PLACE MOINE RENNES TELEPHONE 26-39

Ameublement - Décoration MARION 4, 4 bis et 6, rue Victor-Hugo RENNES - Tél. 5-45 MEUBLES - TAPIS - TENTURES

“ Les Gavottes ”

Meubles Anciens et Modernes LETS FER ET CUIVRE GLACES - LITERIE Exécution de tous meubles sur Commande

SODAS GOURDON

Bouteilles stérilisées au lavage

AU VIEIL ORME

11 bis, Rue du Champ-de-Mars 16, Boulevard de la Liberté RENNES

La Nation Bretonne

Organe du Parti Autonomiste Breton

« **Breiz Atao !** »

Paraissant tous les quinze Jours

Boîte Postale 102 — Chèques postaux 25-29 Rennes

Congrès du Parti Autonomiste Breton

A GUINGAMP les 29 et 30 AOUT 1931

Annexe de l'Hôtel du Commerce

PREMIÈRE JOURNÉE

10 heures - Rapport des Sections

Midi - Déjeuner en commun.

1 heures - Rapports du Comité de Rédaction et de l'Administration.

16 heures - Décisions à prendre.

19 heures - Dîner en commun.

DEUXIÈME JOURNÉE

10 heures - Discussion sur la Politique du Parti et son Organisation.

Midi - Déjeuner en commun.

14 heures - Suite de la séance du matin. Election du Conseil politique et du Comité Directeur.
18 heures - Clôture.

Le référendum populaire qui a eu lieu en Catalogne donne une forte majorité au programme séparatiste

A Barcelone même, sur un total de 300.000 électeurs, plus de 200.000 se sont prononcés pour le statut catalan, et l'opposition n'a même pas réussi à grouper 4.000 voix.

LE COLONEL MACIA EST VIVEMENT APPLAUDI PAR LA MULTITUDE

Madrid, 3 août. — Les nouvelles reçues de Barcelone démontrent que le statut catalan a été approuvé au milieu du plus grand enthousiasme.

Selon les chiffres recueillis au palais de la Généralité de Catalogne, le recensement de Barcelone se compose de près de 300.000 électeurs : 174.000 hommes et 84.000 femmes ont voté pour le statut ; les voix contre ce dernier atteignent à peine 4.000.

Le résultat obtenu est un encouragement pour les quatre provinces de Catalogne qui sera pas connu avant jeudi, mais l'approbation est certaine.

M. Macia a harangué la foule en ces termes :

« Maintenant, venant libres par ce vote, nous serons aux côtés du gouvernement à condition qu'il respecte notre indépendance. Nous ferons preuve d'un amour envers toutes les autres régions pour constituer une nation nouvelle qui nait sans frontières.

Le président Macia a ajouté que la grande catalane conservera son attitude d'expectative envers le gouvernement, parce que celui-ci compte deux ministres, ceux de l'Intérieur et du Travail, qui ont des sentiments contraires aux aspirations catalanes.

M. Macia a longuement été applaudi par la multitude.

Le statut sera solennellement reçu à l'assemblée constituante par une commission que présidera M. Macia.

Jusqu'à présent, l'Espagne présente la structure générale suivante : Catalogne, pays Basque et Navarre, Galice, Aragon, région de Valence, Estrémadure, Aragonie. Quant au port de Cadix demande un régime libre. Enfin, viennent les îles Canaries et les Baléares. Au total : dix statuts devant être discutés en jetant les bases de la nouvelle Constitution.

ABONNEMENTS

Bretagne et France :
1 an 15 fr.
6 mois 8 fr.

Autres pays (suivant tarifs postaux) 25 et 30 fr.
Changement d'adresse, ... 1 fr.

PUBLICITÉ : tarif sur demande
Petites annonces : 1 fr. la ligne
Minimum : 3 fr.

DIRECTION et ADMINISTRATION
11, Galeries du Théâtre
(ou boîte postale : 102, RENNES)

Chèques postaux :
C. C. 25-29-Rennes

Envoyer lettres et mandats à l'Administration ou à la Rédaction de « La Nation Bretonne », boîte postale 102, Rennes, sans aucun nom de personne.

La Question Bretonne telle que l'exposait Pitre Chevalier en 1844

Après avoir résisté de toutes ses forces à la force pendant onze siècles, la Bretagne lui prodigue depuis trois autres siècles son sang et son or, ses produits et ses enfants. Et bien ce même éloignement qui avait maintenu son indépendance, maintient aujourd'hui sa dégradação, pour ne pas dire sa misère. Tous les hommes qui se sont occupés de notre pays, et ses administrateurs eux-mêmes, sont les d'abord avec nous : le maréchal de François I^{er}, de Henri IV et de Louis XIV, la République et l'Empire, la Restauration et le gouvernement actuel n'ont rendu à la Bretagne que l'indifférence et l'oubli, en retour de sa nationalité, de ses privilèges et de ses franchises. Ces classes ne sont pas des mots mais des chiffres, Comptons, en effet, jointe par un canal à St-Malo, cette grande terre de l'océan, Rennes devrait être une capitale majeure, et elle n'est qu'une pauvre Bretonne. Et St-Malo lui-même, qu'on lui fait de ses crochets de carrières, de ses négociants qui remuent des millions, de ses marins qui louchaient à tous les bouts du monde ? On en a fait des colporteurs desservant le port de Brest, Nantes appelle vainement à son secours un million de sables qui vont déborder.

Morbay n'a que ses classes marines et son rapetisé port de commerce avec l'Angleterre. Lorient a donné à la France la compagnie des Indes ; qu'en a-t-elle fait la France, et qu'a-t-elle donné à Nantes quelque autre de sa splendeur antique ? Allez admirer sur son canal les flottilles qui respirent aux Romains l'empire des mers ! Fouquier et Vitré cherchent dans la poudre des débris les morceaux de leurs couronnes de barons. Et pourtant Fouquier, un peu souriant, était un qu'on louchait sèbre, une des plus riches villes de la Bretagne. Brest à son immense arsenal et sa rade immense, mais son arsenal est muet, cette rade est vide, et le commerce est allé ailleurs. Poulley, qui a fait un si beau rêve sous Napoléon, s'est réveillé grosse bourgeoise comme devant. Dol pleure sous son archevêque, et rien ne va le consoler dans ses marais. Dinan, avec son diadème de tours et de créneaux, ne vivrait pas sans les Anglais. On ne s'occupe de Quimper que pour rire, comme au temps du bon La Fontaine, de ses doléances annuelles au gouvernement. Quant à St-Pol-de-Léon, cette ville a été peinte d'un trait ; ce n'est plus que le tombeau de son évêque. Et toutes ces villes et tous ces villages qui subsistaient du commerce des toiles ? Saint-Brieuc, Guingamp, Montcaumon, toutes les cités des Côtes-du-Nord ? Esorgées sans secours par la concurrence ! Et tout ce territoire querandant ou le sol se changeant en ce ? Ruiné par l'impôt, cet agro sourit et moult... Ces faits sont-ils vrais, oui ou non ?

Si nous ayons l'honneur d'être entendus de nos Chambres législatives, on lui parle tant pour nous si peu, nous ne dirions point, comme le comte de Balthazar : « Exécutez le contrat de la reine Anne et renvoyez-nous nos États et nos libertés ! » Non, ce rêve est au-dessus de notre courage et au-dessus de notre raison, car nous sommes de ces Bretons qui ont sincèrement : Vive la France ! Mais nous dirions : « La France, en adoptant la Bretagne, a contracté des engagements qu'elle n'a pas remplis. Bien loin de la trai-

ter en même, elle l'a livrée en marâtre. Après s'être approprié son noble héritage, elle lui a refusé sa part des richesses et des douceurs apportées par le travail commun dans la famille. Elle a vu dépeupler ses côtes et ses ports, ses villes et ses campagnes, sans leur venir en aide ; elle l'a laissée nue et affamée sur son lit de rochers et de bruyères, sans lui donner le moyen d'en tirer une nourriture meilleure que son pain noir, un vêtement plus doux que sa bure et sa frêle lise. Si la France ne veut pas que cette fille abandonnée se lisse de tant d'injustices, et qu'appelée par ses généreux, comme dans la ballade du Nord, sa véritable et vieille mère, cette nationalité qui dort aux champs de St-Aubin et d'Autry, vienne à son secours en brisant la pierre du tombeau, que la France du dix-neuvième siècle...

... de Louis XII, qu'elle n'oublie point que toutes libres les hommes par elle à l'histoire, sont loin de valoir celles qu'elle lui a prises ; qu'elle impoie à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, au genre-breton l'impulsion qu'ils attendent depuis trois cents ans, qu'elle jette par notre histoire passée, de ce qui peut être notre histoire à venir ; par nos écrivains et nos artistes, par nos marins et nos soldats, de ce qu'on peut faire de nos services, par les jardins de Roscod, par les champs de Pont-Ablot, par les chevaux de Saint-Brieuc, de ce qui peuvent devenir notre sol et ses produits. Au lieu d'enlever à notre province des garnisons qui lui font violence, des instituteurs qui lui prêchent l'incroyable, des colporteurs qui la démoralisent, des industriels qui la volent, des fonctionnaires qui se regardent comme propriétaires au lieu de s'acharner contre nous, vieille langue, nos vieilles croyances, nos vieilles mœurs et nos vieux costumes ; qu'elle sache comprendre que la centralisation n'est pas l'indivisionnement ; qu'elle sache aimer cette variété de l'esprit breton que le service de cette langue même pour l'éducation progressive de la Bretagne, où l'enseignement vole si rapide et si efficace sur l'aile de la chanson populaire, qu'elle respecte notre religion qui est notre force, notre loyauté qui est notre gloire, notre patriotisme qui est notre vie, nos monuments, symbole de toutes ces choses, nos usages naïfs qui se raffineront trop tôt ; qu'elle nous épargne la philanthropie et nous laisse la charité ; enfin, qu'elle nous donne la science sans nous ôter la foi ; qu'elle nous civilise sans nous corrompre... si ce n'est pas demander l'impossible !

« La Bretagne ancienne et moderne », par Pitre-Chevalier, 1844.

Tremen pevar ugent vloaz a zo abaoe m'eo bet skrivet an dra man, « Stad Breiz ez eus kemmet nebeut a dra abaoe nemet o deus graet ar stou gall kalz berce en hor bro e-pad ma kerz hor yez war ziskar. Fae a zo bet graet war komzou poellek hon istorog brogar, heu a c'hanag gwellaennon evit a vro evel ma romp ni, kavout a raé d'e-zan e teulent eus gouarnamant kreizennek Paris hag o huc'h ; hevet Bro C'hall. Ma vete bet kampredour d'imp, eveldomp en delo dilizianz ouz Paris hag en dele huc'h et valloz d'hor machicourmerien. Komzou ar c'hont Botherd a vete breman a us d'e skiant.

AR MENNEK.

Les personnes désirant retenir leur chambre sont priées d'en faire la demande en indiquant quels jours ils veulent occuper leur chambre, envoyer 15 francs par personne et par nuit C. C. 25-29, Rennes.

